

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2628

25 septembre 2015

SOMMAIRE

Advent Regulus & Cy S.C.A.	126127	C.A.S. Services S.A.	126142
Aerium Septem Properties 7 S.à r.l.	126134	Century Holdings S.à r.l.	126142
AI Eskimo & Cy S.C.A.	126135	Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein	126143
AI Eskimo (Luxembourg) Holding S.à r.l.	126134	Clémentine S.à r.l.	126143
AI Eskimo (Luxembourg) S.à r.l.	126135	Compagnie Financière des Transports Inter- nationaux S.A.	126143
AI Eskimo S.à r.l.	126135	Conlis Capital	126143
AI Global Investments & CY S.C.A.	126135	Crown Holdco S.à r.l.	126141
AIMG S.à r.l.	126135	Dentsply Acquisition S.à r.l.	126143
AK Jet S.à r.l.	126136	EFE (Investments-II) S.à r.l.	126144
ALM Luxembourg Holdings S.à r.l.	126136	Exeter/Gic UK Property 1 S.à r.l.	126144
Ambassador TE	126124	Goodman Navy Logistics (Lux) S.à r.l.	126136
Athamor Gestion Sàrl	126137	JP & FM S.à r.l.	126132
Athena Topco S.à r.l.	126128	M&A Investment Advisor (Lux) S.à r.l.	126141
Bartok Capital S.A. S.P.F.	126139	Martley Holding S. à r.l.	126124
Beech Tree S.A.	126137	MD International S.A.	126144
Bee First Finance S.A.	126136	Mersch & Schmitz Services S.à r.l.	126144
Belle-Ile S.à r.l.	126138	Musikus	126144
Belma S.à r.l.	126139	Octavius Finance S.à r.l.	126098
Beneshare Xpress Logistics (Luxembourg) S.A.	126141	PHM Topco 27 S.à r.l.	126098
Black & Decker International Holdings B.V.	126138	SCP Holdings S.A.	126124
BM Constructions S.A.	126137	SCP Investments	126124
Building and Office Investment S.A.	126142	Spark Invest	126123
Carmignac Distribution Internationale -Lu- xembourg (CDIL) S.à r.l.	126142	Talia Properties S.à r.l.	126127
Carmignac Distribution Internationale -Lu- xembourg (CDIL) S.à r.l.	126142		

Octavius Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 149.316.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VP Services S.à r.l.

Référence de publication: 2015133183/10.

(150143315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

PHM Topco 27 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 397.706,24.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 195.701.

In the year two thousand and fifteen, on the tenth day of the month of July.

Before Maître Cosita Delvaux, notary residing in Luxembourg, Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting of the shareholders of "PHM Topco 27 S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 68-70 boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg incorporated on 23 March 2015 by deed of Me Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, n° 934 of 8 April 2015 and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B195.701.

The meeting was presided by Me Namik Ramic, maître en droit, residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary and scrutineer Me Darya Spivak, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The shareholder(s) represented and the number of shares held by each are shown on an attendance list signed by the proxyholder(s), the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list will be attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

As it appeared from said attendance list, all shareholder(s) and all one million two hundred and fifty (1,250,000) shares in issue in the Company were represented at the general meeting and the shareholder(s) of the Company declared that it/they had prior knowledge of the agenda so that the meeting was validly constituted and able to validly decide on all the items on the agenda.

2. The agenda of the meeting is as follows:

(I) To restructure the issued share capital of the Company by:

(A) creating six (6) different classes of shares, namely (i) four (4) classes of Ordinary Shares being Classes O-I, O-II, O-III and O-IV, each divided into two (2) Categories (Category A and Category B) and (ii) two (2) Classes of Preferred Shares being Classes P-I and P-II and determine the rights and obligations thereof by amending and restating the articles of incorporation as set forth below under item (II);

(B) reclassifying the existing one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) existing shares into three hundred and twelve thousand five hundred (312,500) Class O-I-A Shares, three hundred and twelve thousand five hundred (312,500) Class O-II-A Shares, three hundred and twelve thousand five hundred (312,500) Class O-III-A Shares and three hundred and twelve thousand five hundred (312,500) Class O-IV-A Shares, each with a nominal value of one Euro cent (EUR0.01) each;

(C) increasing the issued share capital of the Company to three hundred ninety-seven thousand seven hundred and six Euro and twenty-four Euro cents (EUR397,706.24) by the issue of

(i) a total of seven million eight hundred forty-three thousand seven hundred two (7,843,702) Ordinary Shares (of Category A) of four (4) different Classes as follows:

(a) one million nine hundred sixty thousand nine hundred twenty-six (1,960,926) Class O-I-A Shares;

(b) one million nine hundred sixty thousand nine hundred twenty-six (1,960,926) Class O-II-A Shares;

(c) one million nine hundred sixty thousand nine hundred twenty-five (1,960,925) Class O-III-A Shares; and

(d) one million nine hundred sixty thousand nine hundred twenty-five (1,960,925) Class O-IV-A Shares;

for a total issue price for the new Ordinary Shares of seventy-eight thousand four hundred thirty-seven Euro and two Euro cents (EUR78,437.02) and

(ii) a total of thirty million six hundred seventy-six thousand nine hundred twenty-two (30,676,922) Preferred Shares of two (2) different Classes as follows:

- (a) fifteen million three hundred thirty-eight thousand four hundred sixty-one (15,338,461) Class P-I Shares; and
- (b) fifteen million three hundred thirty-eight thousand four hundred sixty-one (15,338,461) Class P-II Shares;

for a total issue price for the new Preferred Shares of thirty million six hundred seventy-six thousand nine hundred twenty-two Euro and twenty-eight Euro cents (EUR 30,676,922.28)

each new share with a nominal value of one Euro cent (EUR0.01); subscription to the new shares by Pamplona Capital Partners IV LP (the "Subscriber") for a total aggregate subscription price of thirty million seven hundred fifty-five thousand three hundred fifty-nine Euro and thirty Euro cents (EUR30,755,359.30); payment of the subscription price in cash; allocation from the subscription price of an amount equal to the aggregate nominal value of the new shares so issued to the share capital and the remainder to the freely distributable share premium of the Company;

(II) Amendment and restatement of the articles of association of the Company in their entirety to provide for the resolutions above, the rights and obligations of the Ordinary Shares and the Preferred Shares, the different classes of shares and the categories A and B, and such other amendments as set forth therein, substantially in the form attached to the proxy (ies) to the meeting;

After deliberation the meeting unanimously took the following resolutions (all as one sole resolution):

Sole resolution

The meeting resolved to restructure the capital structure of the Company as follows:

The meeting resolved to create six (6) different classes of shares, namely (i) four (4) classes of Ordinary Shares being Classes O-I, O-II, O-III and O-IV, each divided into two (2) Categories (Category A and Category B) and (ii) two (2) Classes of Preferred Shares being Classes P-I and P-II and determine the rights and obligations thereof by amending and restating the articles of incorporation as set forth below.

The meeting resolved to reclassify the existing one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) existing shares into three hundred and twelve thousand five hundred (312,500) Class O-I-A Shares, three hundred and twelve thousand five hundred (312,500) Class O-II-A Shares, three hundred and twelve thousand five hundred (312,500) Class O-III-A Shares and three hundred and twelve thousand five hundred (312,500) Class O-IV-A Shares, each with a nominal value of one Euro cent (EUR0.01) each.

The meeting resolved to increase the issued share capital of the Company to three hundred ninety-seven thousand seven hundred and six Euro and twenty-four Euro cents (EUR397,706.24) by the issue of

(i) a total of seven million eight hundred forty-three thousand seven hundred two (7,843,702) Ordinary Shares (of Category A) of four (4) different Classes as follows:

- (a) one million nine hundred sixty thousand nine hundred twenty-six (1,960,926) Class O-I-A Shares;
- (b) one million nine hundred sixty thousand nine hundred twenty-six (1,960,926) Class O-II-A Shares;
- (c) one million nine hundred sixty thousand nine hundred twenty-five (1,960,925) Class O-III-A Shares; and
- (d) one million nine hundred sixty thousand nine hundred twenty-five (1,960,925) Class O-IV-A Shares;

for a total issue price for the new Ordinary Shares of seventy-eight thousand four hundred thirty-seven Euro and two Euro cents (EUR78,437.02) and

(ii) a total of thirty million six hundred seventy-six thousand nine hundred twenty-two (30,676,922) Preferred Shares of two (2) different Classes as follows:

- (a) fifteen million three hundred thirty-eight thousand four hundred sixty-one (15,338,461) Class P-I Shares; and
- (b) fifteen million three hundred thirty-eight thousand four hundred sixty-one (15,338,461) Class P-II Shares;

for a total issue price for the new Preferred Shares of thirty million six hundred seventy-six thousand nine hundred twenty-two Euro and twenty-eight Euro cents (EUR 30,676,922.28)

each new share with a nominal value of one Euro cent (EUR0.01).

Thereupon the Subscriber, Pamplona Capital Partners IV LP, represented by Me Namik Ramic, prenamed, pursuant to a proxy dated 10 July 2015 (a copy of which shall be registered together with the present deed) subscribed to the new Ordinary Shares and the new Preferred Shares of the classes (and categories) as set forth above and provided for the payment of the subscription price of thirty million seven hundred fifty-five thousand three hundred fifty-nine Euro and thirty Euro cents (EUR30,755,359.30) in cash and the meeting confirmed the capital increase and issue the new Shares as set forth above.

Evidence of the payment of the total subscription price of the new Ordinary and Preferred Shares was shown to the notary.

The meeting resolved to allocate from the total subscription price, an amount equal to the aggregate nominal value of the new Shares so issued to the issued share capital and the remainder to the freely distributable share premium of the Company,

The meeting resolved to amend and restate the articles of association of the Company in their entirety to provide for the resolutions above, the rights and obligations of the Ordinary Shares and the Preferred Shares, the different classes (and categories) of shares and such other amendments as set forth therein, as set forth below:

AMENDED AND RESTATED ARTICLES OF INCORPORATION

Art. 1. Denomination, Form. There exists among the holders of shares, a company in the form of a "société à responsabilité limitée" under the name of "PHM Topco 27 S.à r.l." (the "Company").

Art. 2. Registered office.

2.1 The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a General Meeting deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.2 The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the Board of Managers.

2.3 The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

2.4 In the event that the Board of Managers should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstance's; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Board of Managers.

Art. 3. Object.

3.1 The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other entities or enterprises, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities or rights of any kind including interests in partnerships, and the holding, acquisition, disposal, investment in any manner (in), development, licensing or sub licensing of, any patents or other intellectual property rights of any nature or origin as well as the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

3.2 The Company may borrow in any form and proceed to the issue by private placement of bonds, convertible bonds and debentures.

3.3 In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any entity as the Company may deem fit (including up stream or cross stream), take any controlling, management, administrative and/or supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

3.4 Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amendment of the Articles.

Art. 5. Share Capital.

5.1 The issued share capital of the Company is set at three hundred ninety-seven thousand seven hundred and six Euro and twenty-four Euro cents (EUR397,706.24) divided into nine million ninety-three thousand seven hundred and two (9,093,702) Ordinary Shares, namely Class O-I Shares, Class O-II Shares, Class O-III Shares and Class O-IV Shares (each Class of Ordinary Shares sub-divided into one Category A and one Category B as set forth below) and thirty million six hundred seventy-six thousand nine hundred twenty-two (30,676,922) Preferred Shares, namely Class P-I Shares and Class P-II Shares, each with a nominal value of one Euro cent (€0.01) and with such rights and obligations as set out in the present Articles of Incorporation, as follows:

(a) two million two hundred seventy-three thousand four hundred twenty-six (2,273,426) Class O-I Shares, divided into two million two hundred seventy-three thousand four hundred twenty-six (2,273,426) Category O-I-A Shares and zero (0) Category O-I-B Shares;

(b) two million two hundred seventy-three thousand four hundred twenty-six (2,273,426) Class O-II Shares, divided into two million two hundred seventy-three thousand four hundred twenty-six (2,273,426) Category O-II-A Shares and zero (0) Category O-II-B Shares;

(c) two million two hundred seventy-three thousand four hundred twenty-five (2,273,425) Class O-III Shares, divided into two million two hundred seventy-three thousand four hundred twenty-five (2,273,425) Category O-III-A Shares and zero (0) Category O-III-B Shares;

(d) two million two hundred seventy-three thousand four hundred twenty-five (2,273,425) Class O-IV Shares, divided into two million two hundred seventy-three thousand four hundred twenty-five (2,273,425) Category O-IV-A Shares and zero (0) Category O-IV-B Shares;

and

(e) fifteen million three hundred thirty-eight thousand four hundred sixty-one (15,338,461) Class P-I Shares; and

(f) fifteen million three hundred thirty-eight thousand four hundred sixty-one (15,338,461) Class P-II Shares.;

5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

5.3 Repurchase and Cancellation of Ordinary Classes

5.3.1.1 In the case of repurchases and cancellations of an Ordinary Class of Shares such cancellations and repurchases shall be made with respect to the entire Ordinary Class of Shares to which the relevant Ordinary Class Period relates.

5.3.2 In the case of repurchases and cancellations of a Preferred Class of Shares such cancellations and repurchases shall be made with respect to the entire Preferred Class of Shares to which the relevant Preferred Class Period relates.

5.4 Class Periods

5.4.1 Ordinary Class Periods

5.4.1.1 The period for the Class O-I Shares is the period starting on 10 July 2015 and ending on the earlier of (i) the Ordinary Class R/C Date of Class O-I and (ii) on 31 December 2016 (the "Class O-I Period").

5.4.1.2 The period for the Class O-II Shares is the period starting on the day after the end of the Class O-I Period and ending on the earlier of (i) the Ordinary Class R/C Date of Class O-II and (ii) 31 December 2017 (the "Class O-II Period").

5.4.1.3 The period for the Class O-III Shares is the period starting on the day after the end of the Class O-II Period and ending on the earlier of (i) the Ordinary Class R/C Date of Class O-III and (ii) 31 December 2018 (the "Class O-III Period").

5.4.1.4 The period for the Class O-IV Shares is the period starting on the day after the end of the Class O-III Period and ending on the earlier of (i) the Ordinary Class R/C Date of Class O-IV and (ii) 31 December 2019 (the "Class O-IV Period").

5.4.2 Preferred Class Periods

5.4.2.1 The period for the Class P-I Shares is the period starting on 10 July 2015 and ending on the earlier of (i) the Preferred Class R/C Date of Class P-I and (ii) on 31 December 2016 (the "Class P-I Period").

5.4.2.2 The period for the Class P-II Shares is the period starting on the day after the end of the Class P-I Period and ending on the earlier of (i) the Preferred Class R/C Date of Class P-II and (ii) 31 December 2017 (the "Class P-II Period").

5.4.3 Where a Class of Shares has not been repurchased and cancelled within its relevant Class Period and is still in existence at the end thereof, a new period (the "New Class Period") for such Class of Shares shall commence on the date after the end of the last Class Period and end at the earlier of (i) the Class R/C Date of such Class and (ii) 31 December of the same year. The first New Class Period shall start on the day after the last day of the Class O-IV Period and the Class P-II Period respectively and the Classes of Shares not repurchased and not cancelled in their respective Class Period shall come in the order from Class O-I or P-I to Class O-IV or P-II (to the extent not previously repurchased and cancelled).

5.4.4 For the avoidance of doubt, in the event that a repurchase and cancellation of a Class of Shares takes place prior to the last day of its Class Period, the Class Period of the next following Class of Shares shall start on the day after the repurchase and cancellation of such Class of Shares and end as provided for herein.

5.5 Repurchase and Cancellation of Ordinary Classes of Shares

5.5.1 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of an Ordinary Class of Shares (in the order provided for in Article 5.4), such Ordinary Class of Shares gives right to the holders thereof (subject as set forth below) depending on the Category of Shares held by them to a portion of the Total Ordinary Cancellation Amount determined in accordance with Article 7 and the holders of Category A Shares of the repurchased and cancelled Ordinary Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Category A Share for each Category A Share of the relevant Ordinary Class of Shares held by them and cancelled and the holders of Category B Shares of the repurchased and cancelled Ordinary Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Category B Share for each Category B Share of the relevant Ordinary Class of Shares held by them and cancelled.

5.5.2 The Total Ordinary Cancellation Amount shall be an amount determined by the Board of Managers on the basis of the relevant Interim Accounts taking into account available funds and assets, and approved by the General Meeting. The Total Ordinary Cancellation Amount of the relevant Ordinary Class of Shares shall be the Available Amount at the time of the cancellation of the relevant Ordinary Class of Shares unless otherwise proposed by the Board of Managers taking into account available funds and assets and resolved by the General Meeting of Shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Ordinary Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

5.6 Repurchase and Cancellation of Preferred Classes of Shares

5.6.1 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Preferred Class of Shares (in the order provided for in Article 5.4), such Preferred Class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such Preferred Class of Shares to the Total Preferred Cancellation Amount as determined by the Board

of Managers, provided however that the Total Preferred Cancellation Amount may never be higher than the Available Amount, and the holders of Preferred Class of Shares of the repurchased and cancelled Preferred Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Preferred Share for each Share of the relevant Preferred Class of Shares held by them and cancelled.

5.7 In the event one or more Preferred Classes of Shares are repurchased and cancelled at the same time as one or more Ordinary Classes of Shares are repurchased and cancelled, the Preferred Classes of Shares repurchased and cancelled shall rank ahead of the Ordinary Classes of Shares repurchased and cancelled and the Total Preferred Cancellation Amount shall be deducted (without double-counting) from the Available Amount taken into account for the determination of the Total Ordinary Cancellation Amount (of the Ordinary Classes of Shares so repurchased and cancelled).

5.8 Any available share premium or other capital contribution reserves shall be distributable.

Art. 6. Economic Rights: Ordinary Shares - Preferred Shares.

6.1 Ordinary Shares: The Ordinary Shares shall have such economic rights as determined pursuant to Article 7, within the relevant Category(ies).

6.2 Preferred Shares: The Preferred Shares shall have such economic rights as set forth below and pursuant to Article 7:

6.2.1 The Preferred Shares shall carry the Preferred Right being an annual cumulative preferential right equal to the Preferred Rate applied (pro tempore) to the Preferred Adjusted Amount.

6.2.2 The Preferred Right of the Preferred Shares arises from day to day (subject to the below) from the respective relevant Return Start Date and shall be calculated on the basis of a year of 365 (or 366, as the case may be) days.

6.2.3 The Preferred Rights shall accumulate but shall for the avoidance of doubt not be due until the relevant declaration, repurchase and cancellation or Liquidation (and in such case only up to the relevant amount determined in accordance with Article 7).

Art. 7. Distributions - Waterfall.

7.1 On any Distributions by the Company, the following provisions shall be applied:

7.1.1 First, to the holders of the PECs (pro rata based on the number of PECs held by each such holder) until such time as the holders of the PECs shall have received an aggregate amount equal to all accrued but unpaid PECs Yield;

7.1.2 Second, to the holders of the PECs (pro rata based on the number of PECs held by each such holder) until such time as the holders of the PECs shall have received an aggregate amount equal to the aggregate Issue Price of the PECs;

7.1.3 Third, to the holders of the Preferred Shares (pro rata based on the number of Preferred Shares held by each such holder) until such time as the holders of the Preferred Shares shall have received an aggregate amount equal to all accrued but unpaid Preferred Rights;

7.1.4 Fourth, to the holders of the Preferred Shares (pro rata based on the number of Preferred Shares held by each such holder) until such time as the holders of the Preferred Shares shall have received an aggregate amount equal to the aggregate Preferred Share Subscription Price of the Preferred Shares;

7.1.5 Fifth, to the holders of Categories A Shares (pro rata based on the number of Categories A Shares held by each such holder) and Categories B Shares (pro rata based on the number of Categories B Shares held by each such holder) until such time as the Sponsor shall have received Aggregate Sponsor Distributions (including pursuant to this Article 7.1.5) equal to the First Hurdle Amount; provided that the holders of Categories B Shares shall, in the aggregate and as a category, be entitled to 15% of the Ordinary Distributions made pursuant to this Article 7.1.5 with the remainder being allocated to the holders of Categories A Shares;

7.1.6 Sixth, to the holders of Categories A Shares (pro rata based on the number of Categories A Shares held by each such holder) and Categories B Shares (pro rata based on the number of Categories B Shares held by each such holder) until such time as the Sponsor shall have received Aggregate Sponsor Distributions (including pursuant to this Article 7.1.6) equal to the Second Hurdle Amount; provided that the holders of Categories B Shares shall receive pursuant to this Article 7.1.6 as a category, an amount which, when added to the amount paid to the holders of Categories B Shares as a category pursuant to Article 7.1.5, shall equal in the aggregate (without double counting) 16% of the Ordinary Distributions made in aggregate pursuant to Article 7.1.5 and this Article 7.1.6, with the remainder being allocated to the holders of Categories A Shares;

7.1.7 Seventh, to the holders of Categories A Shares (pro rata based on the number of Categories A Shares held by each such holder) and Categories B Shares (pro rata based on the number of Categories B Shares held by each such holder) until such time as the Sponsor shall have received Aggregate Sponsor Distributions (including pursuant to this Article 7.1.7) equal to the Third Hurdle Amount; provided that the holders of Categories B Shares shall receive pursuant to this Article 7.1.7 as a category, an amount which, when added to the amount paid to the holders of Categories B Shares as a category pursuant to Article 7.1.5 and Article 7.1.6, shall equal in the aggregate (without double counting) 17% of the Ordinary Distributions made in aggregate pursuant to Article 7.1.5, Article 7.1.6 and this Article 7.1.7, with the remainder being allocated to the holders of Categories A Shares;

7.1.8 Eighth, to the holders of Categories A Shares (pro rata based on the number of Categories A Shares held by each such holder) and Categories B Shares (pro rata based on the number of Categories B Shares held by each such holder) until

such time as the Sponsor shall have received Aggregate Sponsor Distributions (including pursuant to this Article 7.1.8) equal to the Fourth Hurdle Amount; provided that the holders of Categories B Shares shall receive pursuant to this Article 7.1.8 as a category, an amount which, when added to the amount paid to the holders of Categories B Shares as a category pursuant to Article 7.1.5, Article 7.1.6 and Article 7.1.7, shall equal in the aggregate (without double counting) 18% of the Ordinary Distributions made in aggregate pursuant to Article 7.1.5, Article 7.1.6, Article 7.1.7 and this Article 7.1.8, with the remainder being allocated to the holders of Categories A Shares;

7.1.9 Ninth, to the holders of Categories A Shares (pro rata based on the number of Categories A Shares held by each such holder) and Categories B Shares (pro rata based on the number of Categories B Shares held by each such holder) until such time as the Sponsor shall have received Aggregate Sponsor Distributions (including pursuant to this Article 7.1.9) equal to the Fifth Hurdle Amount; provided that the holders of Categories B Shares shall receive pursuant to this Article 7.1.9 as a category, an amount which, when added to the amount paid to the holders of Categories B Shares as a category pursuant to Article 7.1.5, Article 7.1.6, Article 7.1.7 and Article 7.1.8, shall equal in the aggregate (without double counting) 19% of the Ordinary Distributions made in aggregate pursuant to Article 7.1.5, Article 7.1.6, Article 7.1.7, Article 7.1.8 and this Article 7.1.9, with the remainder being allocated to the holders of Categories A Shares;

7.1.10 Tenth, to the holders of Categories A Shares (pro rata based on the number of Categories A Shares held by each such holder) and Categories B Shares (pro rata based on the number of Categories B Shares held by each such holder) until such time as the Sponsor shall have received Aggregate Sponsor Distributions (including pursuant to this Article 7.1.10) equal to the Sixth Hurdle Amount; provided that the holders of Categories B Shares shall receive pursuant to this Article 7.1.10 as a category, an amount which, when added to the amount paid to the holders of Categories B Shares as a category pursuant to Article 7.1.5, Article 7.1.6, Article 7.1.7, Article 7.1.8 and Article 7.1.9, shall equal in the aggregate (without double counting) 20% of the Ordinary Distributions made in aggregate pursuant to Article 7.1.5, Article 7.1.6, Article 7.1.7, Article 7.1.8, Article 7.1.9 and this Article 7.1.10, with the remainder being allocated to the holders of Categories A Shares;

7.1.11 Eleventh, to the holders of Categories A Shares (pro rata based on the number of Categories A Shares held by each such holder) and Categories B Shares (pro rata based on the number of Categories B Shares held by each such holder) until such time as the Sponsor shall have received Aggregate Sponsor Distributions (including pursuant to this Article 7.1.11) equal to the Seventh Hurdle Amount; provided that the holders of Categories B Shares shall, in the aggregate and as categories, be entitled to 30% of the Ordinary Distributions which are available for distribution pursuant to this Article 7.1.11 only, with the remainder being allocated to the holders of Categories A Shares;

7.1.12 Twelfth, the remainder, if any, to the holders of Categories A Shares (pro rata based on the number of Categories A Shares held by each such holder) and the holders of Categories B Shares (pro rata based on the number of Categories B Shares held by each such holder); provided that the holders of Categories B Shares shall, in the aggregate as categories, be entitled to 40% of the Ordinary Distributions which are available for distribution pursuant to this Article 7.1.12 only, with the remainder being allocated to the holders of Categories A Shares.

7.2 At any time, and from time to time, the Company may distribute to its Securityholders securities or other property held by it. In any distribution pursuant to this Article 7.2, the property so distributed will be distributed among the Securityholders in the same proportions as cash equal to the fair market value (which, for these purposes, shall be determined by the Board in its sole discretion acting in good faith) of such property would be distributed among the Securityholders pursuant to Article 7.1. The Board may require as a condition of distribution of securities hereunder that the Securityholders execute and deliver such documents as the Board may reasonably deem necessary or appropriate to ensure compliance with the securities laws of any jurisdiction which apply to such distribution and any further transfer of the distributed securities, and may appropriately legend the certificates which represent such securities to reflect any restriction on transfer with respect to such laws.

7.3 All amounts legally required to be withheld pursuant to the Articles or the applicable Arrangement from any distribution to a Securityholder shall be treated as amounts distributed to such Securityholder pursuant to this Article 7 for all purposes under the Articles and/or the applicable Arrangement (if any).

Overall Categories Rights

7.4 The Overall A Categories Right attaching to the Category A Shares applies globally to all Category A Shares and Categories A but will, on a Distribution made through the repurchase and cancellation of an Ordinary Class of Shares, be rolled onto the relevant Category A of the Class which is repurchased and cancelled at that time. Any amounts received for the repurchase and cancellation of such Category A will be deducted from the Overall A Categories Right.

7.5 The Overall B Categories Right attaching to the Category B Shares applies globally to all Category B Shares and Categories B but will, on a Distribution made through the repurchase and cancellation of an Ordinary Class of Shares, be rolled onto the relevant Category B of the Class which is repurchased and cancelled at that time. Any amounts received for the repurchase and cancellation of such Category B will be deducted from the Overall B Categories Right.

Art. 8. Shares, Register of Shareholders.

8.1 Each Share carries one (1) vote. The Shares are indivisible and the Company recognizes only one (1) owner per Share.

8.2 The Shares shall have such rights and obligations as set forth in these Articles for the Class and Category to which the relevant Share belongs.

8.3 A register of shareholders is kept at the registered office of the Company.

Art. 9. Transfers of Shares.

9.1 Transfers of Shares are subject to the requirements set forth by Company Law, the present Articles and any Arrangement (if any).

9.2 The Shares and any Transfer thereof shall be subject to the provisions, if any, as to any first refusal rights, drag along or tag along rights as may be set forth in an Arrangement (if any).

9.3 Any Transfer made in accordance with the Company Law, the present Articles and any Arrangement shall be inscribed in the register of shareholders. Any attempted Transfer in violation of the Company Law, the present Articles or any Arrangement shall be null and void and shall not be recognised by the Company.

Art. 10. Management of the Company, Board of Managers.

10.1 The Company is managed by the Board of Managers appointed as a collegiate body by the General Meeting of Shareholders. The Members of the Board of Managers may but need not be Shareholders. The Members of the Board Members are appointed and removed from office by a simple majority decision of the General Meeting of Shareholders which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the Managers are appointed for an undetermined period. The Managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time and any Manager replaced at any time by a simple majority decision of the General Meeting of Shareholders.

Art. 11. Board Proceedings.

11.1 The Board of Managers may elect a chairman. The chairman shall not have a casting vote.

11.2 The Board of Managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the Managers in office is present or represented at a meeting (with at least 2 Managers being present physically or by conference call or other means of communication).

11.3 Meetings of the Board of Managers may be called by the chairman or any two Managers with at least twenty four (24) hours prior notice (except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice) given personally, by telephone, by fax, by electronic mail or by any other means of communication previously consented to by the relevant Manager. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers. The convening notice may be waived by the relevant Manager. No prior notice shall be required if all Managers are present or represented at a meeting and consent to the holding of the meeting.

11.4 Meetings of the Board of Managers may be held physically or, in all circumstances, by way of conference call, video conference or other means of communication allowing Managers taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another, the participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The Board of Managers may further in all circumstances take decisions by way of unanimous written resolutions and such resolutions when approved and signed by all Managers shall have the same effect as resolutions passed at a Board of Managers' meeting. In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing, transmitted by mail, courier, electronic mail or fax.

11.5 Any Board Member may participate in any meeting of the Board of Managers by conference call or by other similar means of communication allowing all Board Members taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. Any Manager may act at any meeting of Managers by appointing in writing, by fax, or email another Board Member as his proxy. A Board Member may represent more than one of his colleagues.

11.6 Decisions of the Board of Managers shall be taken by the favourable votes of the majority of the Board Members present or represented at the relevant meeting.

11.7 The minutes of any meeting of the Board of Managers shall be signed by the chairman of the relevant meeting, or by such Manager or Managers as may be resolved at the relevant Board meeting or a subsequent Board meeting.

Art. 12. Board Powers, Binding Signature.

12.1 The Board of Managers is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform all acts of disposal and administration falling within the purposes of the Company. All powers not expressly reserved by the law or by the Articles of Incorporation to the General Meeting shall be within the competence of the Board of Managers. Vis-à-vis third parties the Board has the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts and operations relative to the Company not reserved by law or the Articles of Incorporation to the General Meeting or as may be provided herein.

12.2 The Company will be bound by the signature of any Manager or by the joint or single signature of any person or persons to whom such signatory power shall have been delegated by the Board of Managers or as the case may be a Manager.

12.3 The Board of Managers may delegate the day to day business and representation to one or more Managers.

Art. 13. Liability Board of Managers, Indemnification.

13.1 The Managers are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

13.2 Subject to the exceptions and limitations provided herein, every person who is, or has been, a Manager or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved (as a party or otherwise) by virtue of his being or having been such Manager or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

13.3 No indemnification shall be provided to any Manager or officer:

13.3.1 against any liability to the Company or its Shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

13.3.2 with respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

13.3.3 in the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction, by the Board of Managers or as the case may be the General Meeting.

13.4 The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any Manager or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such Manager or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including Managers, directors and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

13.5 Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this Article may be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or director, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this Article.

Art. 14. Conflicts. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Managers or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer, agent, adviser or employee of such other company or firm. Any Manager or officer who serves as a director, officer or employee or otherwise of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 15. Shareholder Meetings, Shareholder Resolutions.

15.1 Each Shareholder may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of Shares he owns and may validly act at any General Meeting through a special proxy.

15.2 Decisions by Shareholders are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by Company Law provided that a quorum of at least fifty per cent (50%) of the issued share capital is represented at the relevant General Meeting (or written resolution). Resolutions may be passed in writing (to the extent permitted by law) or at meetings held including (to the extent permitted by law) meetings held by way of conference call, video conference or other means of communication allowing Shareholders taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another to the extent permitted by applicable law. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. Any regularly constituted General Meeting of Shareholders of the Company (or any valid written resolution (as the case may be)) shall represent the entire body of Shareholders of the Company.

15.3 Meetings shall be called by the Board of Managers or at the initiative of Shareholders representing more than 50% of the issued share capital, by convening notice addressed by registered mail to Shareholders to their address appearing in the register of Shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the General Meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a General Meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

15.4 In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the Shareholders at their addresses inscribed in the register of Shareholders held by the Company. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided under Article 16.2, on the date set out therein. Unanimous written resolutions may be passed at any time without prior notice.

Art. 16. Distributions.

16.1 Out of the net annual profits of the Company an amount equal to five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company. The balance may be distributed to the Shareholders in accordance with the provisions set forth in Article 7 upon decision of a General Meeting.

16.2 Interim dividends may be decided upon by the General Meeting of Shareholders and be distributed in accordance with the provisions of Article 7 on the basis of statements of accounts prepared by the Board of Managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law or the Articles.

16.3 Any Distributed Amount made by the Company shall be allocated by the General Meeting of Shareholders in accordance with the rights of the different Classes of Shares, as set forth herebelow,

16.3.1 first to the holders of Preferred Shares in satisfaction of any accumulated (and unpaid) Preferred Right pro rata to their Preferred Shares.

16.3.2 thereafter to the holders of Ordinary Shares in the Company as follows (allocated to the relevant Category of Shares within an Ordinary Class pursuant to Article 7):

16.3.3 the holder(s) of the Class O-I Shares shall be entitled to a dividend equal to 0.10% of the nominal value of the Class O-I Shares;

16.3.4 the holder(s) of the Class O-II Shares shall be entitled to a dividend equal to 0.15% of the nominal value of the Class O-II Shares;

16.3.5 the holder(s) of the Class O-III Shares shall be entitled to a dividend equal to 0.20% of the nominal value of the Class O-III Shares;

16.3.6 the holder(s) of the Class O-IV Shares shall be entitled to a dividend equal to 0.25% of the nominal value of the Class O-IV Shares;

16.3.7 the balance of the amount distributed shall be allocated to the Ordinary Class of Shares within whose Ordinary Class Period the distribution is declared (and pro rata to the holders of Shares of such Ordinary Class pursuant to their holding in such Ordinary Class).

16.4 The share premium as well as any other capital contribution reserve or other available reserve may be distributed to the Shareholders in accordance with the provisions of Article 7 upon decision of a General Meeting. The General Meeting may decide to allocate any amount out of any such reserve to the legal reserve.

Art. 17. Accounting Year, Financial Statements.

17.1 The accounting year of the Company shall begin on 1st January of each year and shall terminate on 31st December of the same year.

17.2 Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the Board of Managers.

17.3 The operations of the Company shall, if the Company counts more than 25 Shareholders, be subject to the supervision of a supervisory auditor elected by the General Meeting of Shareholders for a period ending at the date of the next annual General Meeting of Shareholders. The statutory auditor in office may be removed at any time by the General Meeting with or without cause. In the case the thresholds set by law as to the appointment of a statutory independent approved auditor are met or on election by the General Meeting, the accounts of the Company shall be supervised by a statutory approved auditor (réviseur d'entreprises agréé).

Art. 18. Information of Shareholders. The financial statements are at the disposal of the Shareholders at the registered office of the Company. Shareholders shall further be provided such information as provided for by law and as the case may be, any Arrangement.

Art. 19. Liquidation.

19.1 In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be Shareholders and who are appointed by the General Meeting which will specify their powers pursuant to articles 144 et seq. of the Company Law and their remunerations.

19.2 On a liquidation of the Company all debts, charges and liquidation expenses shall be settled or duly provisioned for and the Surplus be determined. Any Surplus shall be allocated to the Shareholders in accordance with Article 7.

Art. 20. Definitions.

Affiliate	When used with reference to any Person, means any other Person (i) Controlled by such first Person, or (ii) with which such first Person is under the common Control of another; provided that any Person serving as the investment advisor to or manager of another Person shall be deemed an Affiliate of such other Person and vice versa; provided further that any two Persons managed or advised by the same investment advisor or manager or an Affiliate thereof shall be deemed to be Affiliates of each other;
Aggregate Sponsor Distributions	Means, as of any date of determination, without double counting, the aggregate amount of all Distributions and proceeds of a Transfer to a bona fide third party (other than, for the avoidance of doubt, a Transfer to an Affiliate) of any of Sponsor's Securities actually received by the Sponsor from the Company (or such bona fide third party, as applicable) in respect of the Sponsor's holding of Securities as of such date, net of any withholdings,

Arrangement	transaction fees or expenses paid or (as may reasonably be evidenced) accrued to third party professional advisers and incurred by such holder in connection with all such Distributions; Means any investment or securities holders agreement (if any) in relation with the Company provided that the Sponsor is a party thereto;
Articles or Articles of Incorporation	Means the articles of incorporation (statuts) of the Company as amended from time to time;
Available Amount	Means (i) the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) increased by (i) any freely distributable share premium and other freely distributable reserves, and (ii) as the case may be, the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class(es) of Shares to be cancelled, but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that: $AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$ Whereby: AA = Available Amount NP = net profits (including carried forward profits) P = any freely distributable share premium and other freely distributable reserves CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class(es) of Shares to be cancelled L = losses (including carried forward losses) LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles;
Board or Board of Managers	Means the board of managers (conseil de gérance) of the Company and “Board Member” shall be construed accordingly;
Cancellation Value Per Category A Share	Means the amount determined by the Board in accordance with Article 6 and Article 7 for each Share of Category A within the Class to be repurchased and cancelled;
Cancellation Value Per Category B Share	Means the amount determined by the Board in accordance with Article 6 and Article 7 for each Share of Category B within the Class to be repurchased and cancelled;
Cancellation Value per Preferred Share	Means the amount determined by the Board in accordance with Article 6 and Article 7 for the Preferred Shares within the Class to be repurchased and cancelled;
Categories A	Means Category O-I-A, Category O-II-A, Category OIII- A, and Category O-IV-A;
Categories B	Means Category O-I-B, Category O-II-B, Category OIII- B, and Category O-IV-B;
Category	Means a category of Ordinary Shares of the Company and being either a Category A or a Category B;
Category A	Means any of Category O-I-A, Category O-II-A, Category O-III-A, and Category O-IV-A as relevant;
Category A Shares	Means the Shares of Category A;
Category B	Means any of Category O-I-B, Category O-II-B, Category O-III-B, and Category O-IV-B as relevant;
Category B Shares	Means the Shares of Category B;
Category O-I-A	Means category O-I-A of Ordinary Shares of the Company;
Category O-I-B	Means category O-I-B of Ordinary Shares of the Company;
Category O-II-A	Means category O-II-A of Ordinary Shares of the Company;
Category O-II-B	Means category O-II-B of Ordinary Shares of the Company;
Category O-III-A	Means category O-III-A of Ordinary Shares of the Company;
Category O-III-B	Means category O-III-B of Ordinary Shares of the Company;
Category O-IV-A	Means category O-IV-A of Ordinary Shares of the Company;
Category O-IV-B	Means category O-IV-B of Ordinary Shares of the Company;
Class	Means a class of Shares of the Company;
Class O-I	Means class O-I of Ordinary Shares of the Company;
Class O-II	Means class O-II of Ordinary Shares of the Company;
Class O-III	Means class O-III of Ordinary Shares of the Company;
Class O-IV	Means class O-IV of Ordinary Shares of the Company;
Class Period	Means the relevant Ordinary Class Period and/or the Preferred Class Period as the context requires or as relevant and which shall include for the avoidance of doubt, any New Class Period of a Class of Shares determined pursuant to Article 5;

Class P-I	Means class P-I of Preferred Shares of the Company;
Class P-II	Means class P-II of Preferred Shares of the Company;
Company Law	Means the law of 10th August 1915 on commercial companies;
Control	Means, in respect of any Person, the power whether directly or indirectly to manage or govern such Person, or to appoint the managing and governing or supervisory bodies of such Person or a majority of the members thereof, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise (in such respect, a limited partnership shall be deemed to be Controlled by its general partner(s)) and "Controlled" and "Controlling" shall be construed accordingly;
Distributed Amount	Means the amount determined by the General Meeting for a dividend or distribution on the Shares (or certain Classes thereof);
Distributions	Means any distribution or payment made by the Company or other Group Company to a Securityholder with respect to any Securities, whether in cash, property or securities and whether by distribution of dividend, interest, repayment of principal, repurchase and cancellation of a Class of Shares, share capital or premium reduction, liquidating distribution or otherwise;
Fifth Hurdle Amount	Means the amount equal to the product of: (a) the Sponsor Investment, multiplied by (b) 1.9;
First Hurdle Amount	Means the amount equal to the product of: (a) the Sponsor Investment, multiplied by (b) 1.5;
Fourth Hurdle Amount	Means the amount equal to the product of: (a) the Sponsor Investment, multiplied by (b) 1.8;
General Meeting or General Meeting of Shareholders	Means the general meeting of Shareholders of the Company (or as the case may be permitted under Company Law, written resolution in lieu of a meeting);
Group	Means the Company and its Subsidiaries;
Group Company	Means any member of the Group;
Interim Account Date	Means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class(es) of Shares;
Interim Accounts	Means the interim (including, as the case may be, pro forma) accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date;
Issue Price	Means the price paid (whether by purchase or subscription and including any premium paid on such subscription) for each relevant Security by the relevant holder thereof;
Liquidation	Means the dissolution and liquidation of the Company;
Manager	Means a member of the Board of Managers of the Company;
Ordinary Class Period	Means any of Class O-I Period, Class O-II Period, Class O-III Period, and Class O-IV Period as relevant and any New Class Period of an Ordinary Class of Shares determined pursuant to Article 5;
Ordinary Class R/C Date	Means the date on which an Ordinary Class of Shares is repurchased and cancelled;
Ordinary Classes of Shares	Means the classes of Ordinary Shares (Class O-I, O-II, O-III, and O-IV) and "Ordinary Class of Shares" means any of them;
Ordinary Distributions	Means Distributions made by the Company on Categories A Shares and Categories B Shares;
Ordinary Shares	Means the shares of the Company of an Ordinary Class with such rights as set forth in the Articles;
Overall A Categories Right	Means all rights of the Categories A and the Categories A Shares resulting from the application of the provisions of Article 7;
Overall B Categories Right	Means all rights of the Categories B and the Categories B Shares resulting from the application of the provisions of Article 7;
PECs	Means preferred equity certificates issued by the Company (if any);
PECs Yield	Means the yield accruing in respect of each PEC;
Person	Means an individual, any corporation, limited liability company, (limited) partnership, cooperative, association, foundation, business entity or other legal entity, a trust, a joint venture, an unincorporated organisation or a governmental entity or any department, agency or political subdivision thereof;
Preferred Adjusted Amount	Means the Preferred Share Subscription Price of a Preferred Share increased by the amount of the cumulative Preferred Rights of such Preferred Share of the previous years which accumulated but have not been paid;

Preferred Class Period	Means any of Class P-I Period and Class P-II Period as relevant and any New Class Period of a Preferred Class of Shares determined pursuant to Article 5;
Preferred Class R/C Date	Means the date on which a Preferred Class of Shares is repurchased and cancelled;
Preferred Classes of Shares	Means the classes of Preferred Shares (Class P-I and PII) and "Preferred Class of Shares" means any of them;
Preferred Rate	Means 8% p.a.;
Preferred Right	Means the preferred right accruing on the Preferred Shares by application of the Preferred Rate on the Preferred Adjusted Amount;
Preferred Share	Means the issue price of the relevant Preferred Share including any share premium thereon and any further capital contributions made with respect to a Preferred Share if so referenced; provided that the Preferred Share Subscription Price for each Preferred Share subscribed for by the Sponsor on or around 10 July 2015 shall be equal to EUR 1.2933;
Subscription Price	
Preferred Shares	Means the shares of the Company of a Preferred Class with such rights as set forth in the Articles;
Return Start Date	Means the date of issue of the relevant Preferred Share;
Second Hurdle Amount	Means the amount equal to the product of: (a) the Sponsor Investment, multiplied by (b) 1.6;
Securities	Means the PECs (if any), Shares and any other debt securities (including shareholder loans, if any), equity securities or other securities of, or interest in, the Company (and if the context so requires pursuant to the applicable Arrangement (if any), any Group Company), and each of them a "Security";
Securityholder	Means the holder of one or more Securities;
Seventh Hurdle Amount	Means the amount equal to the product of: (a) the Sponsor Investment, multiplied by (b) 3.0;
Shareholder(s)	Means any holder(s) of Share(s) as inscribed in the register of shareholders of the Company.
Shares	Means the shares (parts sociales) of the Company divided into such Classes (and Categories) as set forth in the Articles and with such rights and obligations set forth for the relevant Class and Category;
Sixth Hurdle Amount	Means the amount equal to the product of: (a) the Sponsor Investment, multiplied by (b) 2.5;
Sponsor	Means Pamplona Capital Partners IV, L.P., and its permitted successors, assigns and transferees;
Sponsor Investment	Means as of any date of determination, without double counting, all sums actually paid in cash or equivalents (where the value of any such cash equivalents shall be determined by the Board or, in the event of a dispute, by reference to an expert) from time to time to the Company or any of its Subsidiaries from time to time (or otherwise incurred (as reasonably evidenced) for the benefit of the Company or any of its Subsidiaries from time to time, as a result of payment of any transaction costs, fees and/or expenses) by the Sponsor or its Affiliates (excluding the Group Companies) at any time, including, without limitation, by way of a subscription for Securities (and including for these purposes the Preferred Share Subscription Price of the Preferred Shares subscribed by the Sponsor or the provision of loans;
Subsidiary	Means, with respect to any Person, any corporation, limited liability company, (limited) partnership, association, cooperative, foundation, business entity or other legal entity of which (i) if a corporation, a majority of the total voting power of shares or capital stock entitled (without regard to the occurrence of any contingency) to vote in the election of directors, managing directors, supervisory directors, managers or trustees thereof is at the time owned or controlled, directly or indirectly, by that Person or one or more of the other Subsidiaries of that Person or a combination thereof, or (ii) if a limited liability company, partnership, association or other business entity, a majority of the limited liability company, partnership or other similar ownership interests thereof is at the time owned or controlled, directly or indirectly, by any Person or one or more Subsidiaries of that Person or a combination thereof. For purposes hereof, a Person or Persons shall be deemed to have a majority ownership interest in a limited liability company, partnership, association or other business entity if such Person or Persons is entitled to a majority of limited liability company, partnership, association or other business entity gains or losses or if such Person or Persons is, or is capable of controlling, the managing director or general partner of such limited liability company, partnership, association or other business entity;
Surplus	Means the amount to be distributed as liquidation surplus by the Company to the

	Shareholders once all debts, liabilities, charges and liquidation expenses have been met, set aside or duly provisioned for.
Third Hurdle Amount	Means the amount equal to the product of: (a) the Sponsor Investment, multiplied by (b) 1.7;
Total Ordinary Cancellation Amount	Means the amount determined pursuant to Article 7;
Total Preferred Cancellation Amount	Means the aggregate accumulated unpaid Preferred Rights on the Preferred Shares of the repurchased and cancelled Class of Preferred Shares and the aggregate Preferred Share Subscription Price thereof;
Transfer	Means any sale, transfer (whether with respect to legal or beneficial title or interest), assignment, hypothecation, creation of a pledge or disposal, directly or indirectly, whether with or without consideration and whether voluntarily or by operation of law;

Art. 21. Sole Shareholder. If and as long as one Shareholder holds all the Shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the Company Law; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same Company Law are applicable.

Art. 22. Applicable Law. For anything not dealt with in the present Articles of Incorporation, the Shareholders refer to the relevant legislation.

There being no further item on the agenda the meeting was closed.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at EUR 8.000,-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Done in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading these minutes the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le dixième jour du mois de juillet.

Par-devant Maître Cosita Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, Luxembourg,

s'est tenu

une assemblée générale extraordinaire des associés de «PHM Topco 27 S.à r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 68-70 boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, constituée le 23 mars 2015 suivant acte reçu de Me Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 934 du 8 avril 2015 et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 195.701.

L'assemblée était présidée par Me Namik Ramic, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

A été nommé comme secrétaire et scrutateur Me Darya Spivak, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

1. L' (les) associé(s) représenté(s) ainsi que le nombre de parts sociales que chacun détient figurent sur une liste de présence signée par le(s) mandataire(s), le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste sera annexée au présent acte afin d'être soumise aux formalités de l'enregistrement.

Il appert de ladite liste de présence que tous les associé(s) et la totalité des un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales émises dans la Société étaient représentés à l'assemblée générale et l' (les) associé(s) de la Société a/ont déclaré avoir eu connaissance au préalable de l'ordre du jour, de sorte que l'assemblée était valablement constituée et pouvait valablement statuer sur l'ensemble des points portés à l'ordre du jour.

2. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

(I) Restructuration du capital social émis de la Société par:

(A) la création de six (6) classes différentes de parts sociales, à savoir (i) quatre (4) classes de Parts Sociales Ordinaires, soit les Classes O-I, O-II, O-III et O-IV, chacune divisée en deux (2) Catégories (Catégorie A et Catégorie B) et (ii) deux (2) Classes de Parts Sociales Préférentielles, soit les Classes P-I et P-II, et détermination de leurs droits et obligations en modifiant et refondant les statuts tels qu'énoncés au point (II) ci-dessous;

(B) la reclassification des un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales existantes en trois cent douze mille cinq cents (312.500) Parts Sociales de Classe O-I-A, trois cent douze mille cinq cents (312.500) Parts Sociales de Classe O-II-A, trois cent douze mille cinq cents (312.500) Parts Sociales de Classe O-III-A et trois cent douze mille cinq cents (312.500) Parts Sociales de Classe O-IV-A, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (0,01 EUR) chacune;

(C) l'augmentation du capital social émis de la Société à trois cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent six euros et vingt-quatre centimes (397.706,24 EUR) par l'émission d'

(i) un total de sept million huit cent quarante-trois mille sept cent deux (7.843.702) Parts Sociales Ordinaires (de Catégorie A) de quatre (4) Classes différentes comme suit:

- (a) un million neuf cent soixante mille neuf cent vingt-six (1.960.926) Parts Sociales de Classe O-I-A;
- (b) un million neuf cent soixante mille neuf cent vingt-six (1.960.926) Parts Sociales de Classe O-II-A;
- (c) un million neuf cent soixante mille neuf cent vingt-cinq (1.960.925) Parts Sociales de Classe O-III-A; et
- (d) un million neuf cent soixante mille neuf cent vingt-cinq (1.960.925) Parts Sociales de Classe O-IV-A;

pour un prix total d'émission pour les nouvelles Parts Sociales Ordinaires de soixante-dix-huit mille quatre cent trente-sept euros et deux centimes (78.437,02 EUR) et

(ii) un total de trente million six cent soixante-seize mille neuf cents vingt-deux (30.676.922) Parts Sociales Préférentielles de deux (2) Classes différentes comme suit:

- (a) quinze million trois cent trente-huit mille quatre cent soixante et une (15.338.461) Parts Sociales de Classe P-I; et
- (b) quinze million trois cent trente-huit mille quatre cent soixante et une (15.338.461) Parts Sociales de Classe P-II;

pour un prix total d'émission pour les nouvelles Parts Sociales Préférentielles de trente million six cent soixante-seize mille neuf cents vingt-deux euros et vingt-huit centimes (30.676.922,28EUR)

chaque nouvelle part sociale ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (0,01 EUR); souscription aux nouvelles parts sociales par Pamplona Capital Partners IV LP (le «Souscripteur») pour un prix agrégé total de souscription de trente millions sept cent cinquante-cinq mille trois cent cinquante-neuf euros et trente centimes (30.755.359,30EUR); paiement du prix de souscription en numéraire; affectation à partir du prix de souscription d'un montant égal à la valeur nominale totale des nouvelles parts sociales ainsi émises au capital social et le solde au compte prime d'émission librement distribuable de la Société;

(II) Modification et refonte des statuts de la Société dans leur intégralité afin de refléter les résolutions ci-dessus, les droits et obligations des Parts Sociales Ordinaires et des Parts Sociales Préférentielles, les différentes classes de parts sociales et les catégories A et B, et toutes les autres modifications y énoncées, substantiellement sous la forme annexée à la (aux) procuration(s) de l'assemblée;

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes (toutes formant une résolution unique):

Résolution unique

L'assemblée a décidé de restructurer le capital social de la Société comme suit:

L'assemblée a décidé de créer six (6) classes différentes de parts sociales, à savoir (i) quatre (4) classes de Parts Sociales Ordinaires, soit les Classes O-I, O-II, O-III et O-IV, chacune divisée en deux (2) Catégories (Catégorie A et Catégorie B) et (ii) deux (2) Classes de Parts Sociales Préférentielles, soit les Classes P-I et P-II, et de déterminer leurs droits et obligations en modifiant et refondant les statuts tels qu'énoncés ci-dessous.

L'assemblée a décidé de reclassifier les un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales existantes en trois cent douze mille cinq cents (312.500) Parts Sociales de Classe O-I-A, trois cent douze mille cinq cents (312.500) Parts Sociales de Classe O-II-A, trois cent douze mille cinq cents (312.500) Parts Sociales de Classe O-III-A et trois cent douze mille cinq cents (312.500) Parts Sociales de Classe O-IV-A, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (0,01 EUR) chacune.

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société à trois cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent six euros et vingt-quatre centimes (397.706,24 EUR) par l'émission d'

(i) un total de sept million huit cent quarante-trois mille sept cent deux (7.843.702) Parts Sociales Ordinaires (de Catégorie A) de quatre (4) Classes différentes comme suit:

- (a) un million neuf cent soixante mille neuf cent vingt-six (1.960.926) Parts Sociales de Classe O-I-A;
- (b) un million neuf cent soixante mille neuf cent vingt-six (1.960.926) Parts Sociales de Classe O-II-A;
- (c) un million neuf cent soixante mille neuf cent vingt-cinq (1.960.925) Parts Sociales de Classe O-III-A; et
- (d) un million neuf cent soixante mille neuf cent vingt-cinq (1.960.925) Parts Sociales de Classe O-IV-A;

pour un prix total d'émission pour les nouvelles Parts Sociales Ordinaires de soixante-dix-huit mille quatre cent trente-sept euros et deux centimes (78.437,02 EUR) et

(ii) un total de trente million six cent soixante-seize mille neuf cents vingt-deux (30.676.922) Parts Sociales Préférentielles de deux (2) Classes différentes comme suit:

- (a) quinze million trois cent trente-huit mille quatre cent soixante et une (15.338.461) Parts Sociales de Classe P-I; et
- (b) quinze million trois cent trente-huit mille quatre cent soixante et une (15.338.461) Parts Sociales de Classe P-II;

pour un prix total d'émission pour les nouvelles Parts Sociales Préférentielles de trente million six cent soixante-seize mille neuf cents vingt-deux euros et vingt-huit centimes (30.676.922,28EUR)

chaque nouvelle part sociale ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (0,01 EUR).

À la suite de quoi, le Souscripteur, Pamplona Capital Partners IV LP, représenté par Me Namik Ramic, précitée, en vertu d'une procuration datée du 10 juillet 2015 (dont une copie sera enregistrée avec le présent acte) a souscrit aux nouvelles Parts Sociales Ordinaires et aux nouvelles Parts Sociales Préférentielles des classes (et catégories) énoncées ci-dessus et a procédé au paiement du prix de souscription de trente millions sept cent cinquante-cinq mille trois cent cinquante-neuf euros et trente centimes (30.755.359,30EUR) en numéraire et l'assemblée a confirmé l'augmentation de capital et l'émission des nouvelles Parts Sociales telles qu'indiquées ci-dessus.

Preuve du paiement du total prix de souscription des nouvelles Parts Sociales Ordinaires et Préférentielles a été montrée au notaire.

L'assemblée a décidé d'allouer à partir du prix total de souscription un montant égal à la valeur nominale totale des nouvelles Parts Sociales ainsi émises au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission librement distribuable de la Société.

L'assemblée a décidé de modifier et de refondre les statuts de la Société dans leur intégralité afin de refléter les résolutions ci-dessus, les droits et obligations des Parts Sociales Ordinaires et des Parts Sociales Préférentielles, les différentes classes (et catégories) de parts sociales et toutes les autres modifications y énoncées, comme suit:

STATUTS MODIFIÉS ET REFONDUS

Art. 1^{er}. Dénomination, forme. Il existe entre les détenteurs de parts sociales une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «PHM Topco 27 S.à r.l.» (la «Société»).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision d'une Assemblée Générale délibérant dans les conditions prévues pour la modification des Statuts.

2.2 L'adresse du siège social peut être transférée à l'intérieur de la commune par décision du Conseil de Gérance.

2.3 La Société peut avoir des bureaux et des succursales, tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

2.4 Au cas où le Conseil de Gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale de la Société au siège social ou la communication aisée entre ce siège et l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures temporaires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert temporaire de son siège social, demeurera une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le Conseil de Gérance.

Art. 3. Objet.

3.1 La Société a pour objet la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou dans d'autres entités ou entreprises, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que le transfert par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, de titres obligataires et d'autres titres ou droits de quelque nature que ce soit, y compris des intérêts dans des sociétés de personnes, et la détention, l'acquisition, l'aliénation, l'investissement de quelque manière que ce soit (dans), le développement, les licences, les sous-licences de, tout brevet ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit, de même que la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut exercer son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

3.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations, d'obligations convertibles et de certificats de créance.

3.3 D'une manière générale elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, titres ou autrement) à des sociétés ou d'autres entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute entité que la Société juge appropriée (y compris up stream ou cross stream), prendre toute mesure de contrôle, de gestion, d'administration et/ou de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

3.4 Enfin, la Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, techniques et financières ou autres, liées directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée. La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'Assemblée Générale adoptée de la manière requise pour la modification des Statuts.

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social émis de la Société est fixé à trois cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent six euros et vingt-quatre centimes (397.706,24 EUR) représenté par neuf million quatre-vingt-treize mille sept cent deux (9.093.702) Parts Sociales Ordinaires, à savoir les Parts Sociales de Classe O-I, les Parts Sociales de Classe O-II, les Parts Sociales de Classe O-III et les Parts Sociales de Classe O-IV (chaque Classe de Parts Sociales Ordinaires étant divisée en une Catégorie et une Catégorie B, tel que décrit ci-dessous) et trente million six cent soixante-seize mille neuf cents vingt-deux (30.676.922) Parts Sociales Préférentielles, à savoir les Parts Sociales de Classe P-I et les Parts Sociales de Classe P-II, d'une valeur

nominale d'un centime d'euro (0,01 €) chacune, et ayant les droits et obligations décrits dans les présents Statuts, comme suit:

(a) deux million deux cent soixante-treize mille quatre cent vingt-six (2.273.426) Parts Sociales de Classe O-I, divisées en deux million deux cent soixante-treize mille quatre cent vingt-six (2.273.426) Parts Sociales de Catégorie OI-A et zéro (0) Parts Sociales de Catégorie O-I-B;

(b) deux million deux cent soixante-treize mille quatre cent vingt-six (2.273.426) Parts Sociales de Classe O-II, divisées en deux million deux cent soixante-treize mille quatre cent vingt-six (2.273.426) Parts Sociales de Catégorie OII-A et zéro (0) Parts Sociales de Catégorie O-II-B;

(c) deux million deux cent soixante-treize mille quatre cent vingt-cinq (2.273.425) Parts Sociales de Classe O-III, divisées en deux million deux cent soixante-treize mille quatre cent vingt-cinq (2.273.425) Parts Sociales de Catégorie O-III-A et zéro (0) Parts Sociales de Catégorie O-III-B;

(d) deux million deux cent soixante-treize mille quatre cent vingt-cinq (2.273.425) Parts Sociales de Classe O-IV, divisées en deux million deux cent soixante-treize mille quatre cent vingt-cinq (2.273.425) Parts Sociales de Catégorie O-IV-A et zéro (0) Parts Sociales de Catégorie O-IV-B;

et

(e) quinze million trois cent trente-huit mille quatre cent soixante et une (15.338.461) Parts Sociales de Classe P-I; et

(f) quinze million trois cent trente-huit mille quatre cent soixante et une (15.338.461) Parts Sociales de Classe P-II.

5.2 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution de l'Assemblée Générale adoptée de la manière requise pour la modification des présents Statuts.

5.3 Rachat et annulation de Classes Ordinaires

5.3.1.1 Dans le cas de rachats et d'annulations d'une Classe Ordinaire de Parts Sociales, ces annulations et rachats seront effectués pour toute la Classe Ordinaire de Parts Sociales à laquelle la Période de Classe Ordinaire se rapporte.

5.3.2 Dans le cas de rachats et d'annulations d'une Classe Préférentielle de Parts Sociales, ces annulations et rachats seront effectués pour toute la Classe Préférentielle de Parts Sociales à laquelle la Période de Classe Préférentielle se rapporte.

5.4 Périodes de Classe

5.4.1 Périodes de Classe Ordinaire

5.4.1.1 La période pour les Parts Sociales de Classe O-I est la période commençant le 10 juillet 2015 et se terminant (i) à la Date de Classe Ordinaire R/A de la Classe O-I ou (ii) le 31 décembre 2016 si cette date est antérieure (la «Période de Classe O-I»).

5.4.1.2 La période pour les Parts Sociales de Classe O-II est la période commençant le jour suivant la fin de la Période de Classe O-I et se terminant (i) à la Date de Classe Ordinaire R/A de la Classe O-II ou (ii) le 31 décembre 2017 si cette date est antérieure (la «Période de Classe O-II»).

5.4.1.3 La période pour les Parts Sociales de Classe O-III est la période commençant le jour suivant la fin de la Période de Classe O-II et se terminant (i) à la Date de Classe Ordinaire R/A de la Classe O-III ou (ii) le 31 décembre 2018 si cette date est antérieure (la «Période de Classe O-III»).

5.4.1.4 La période pour les Parts Sociales de Classe O-IV est la période commençant le jour suivant la fin de la Période de Classe O-III et se terminant (i) à la Date de Classe Ordinaire R/A de la Classe O-IV ou (ii) le 31 décembre 2019 si cette date est antérieure (la «Période de Classe O-IV»).

5.4.2 Périodes de Classe Préférentielle

5.4.2.1 La période pour les Parts Sociales de Classe P-I est la période commençant le 10 juillet et se terminant (i) à la Date de Classe Préférentielle R/A de la Classe P-I ou (ii) le 31 décembre 2016 si cette date est antérieure (la «Période de Classe P-I»).

5.4.2.2 La période pour les Parts Sociales de Classe P-II est la période commençant le jour suivant la fin de la Période de Classe P-I et se terminant (i) à la Date de Classe Préférentielle R/A de la Classe P-II ou (ii) le 31 décembre 2017 si cette date est antérieure (la «Période de Classe P-II»).

5.4.3 Lorsqu'une Classe de Parts Sociales n'a pas été rachetée et annulée pendant sa Période de Classe en question et qu'elle existe toujours au terme de celle-ci, une nouvelle période (la «Nouvelle Période de Classe») pour cette Classe de Parts Sociales commencera le jour suivant la fin de la dernière Période de Classe et se terminera (i) à la Date de Classe R/A de cette Classe ou (ii) le 31 décembre de la même année si cette date est antérieure. La première Nouvelle Période de Classe commencera le jour suivant le dernier jour de la Période de Classe O-IV et de la Période de Classe P-II respectivement et les Classes de Parts Sociales non rachetées et non annulées pendant leur Période de Classe respective se présenteront dans l'ordre allant de la Classe O-I ou P-I à la Classe O-IV ou P-II (dans la mesure où elle n'a pas été précédemment rachetée et annulée).

5.4.4 Afin d'éviter tout doute, dans le cas où un rachat et une annulation d'une Classe de Parts Sociales aurait lieu avant le dernier jour de sa Période de Classe, la Période de Classe de la première Classe de Parts Sociales suivante commencera le jour suivant le rachat et l'annulation de cette Classe de Parts Sociales et se terminera tel que prévu dans les présentes.

5.5 Rachat et annulation de Classes Ordinaires de Parts Sociales

5.5.1 Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une Classe Ordinaire de Parts Sociales (dans l'ordre prévu à l'article 5.4), cette Classe Ordinaire de Parts Sociales donne droit aux détenteurs de celles-ci (sous réserve de ce qui suit) en fonction de la Catégorie de Parts Sociales qu'ils détiennent à une part du Montant d'Annulation Total Ordinaire déterminée conformément à l'Article 7 et les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A de la Classe Ordinaire de Parts Sociales rachetée et annulée recevront de la part de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale de Catégorie A pour chaque Part Sociale de Catégorie A de la Classe Ordinaire en question de Parts Sociales qu'ils détiennent et qui est annulée, et les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B de la Classe Ordinaire de Parts Sociales rachetée et annulée recevront de la part de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale de Catégorie B pour chaque Part Sociale de Catégorie B de la Classe Ordinaire en question de Parts Sociales qu'ils détiennent et qui est annulée.

5.5.2 Le Montant d'Annulation Total Ordinaire sera un montant déterminé par le Conseil de Gérance sur la base des Comptes Intérimaires concernés tenant compte des fonds et avoirs disponibles, et approuvé par l'Assemblée Générale. Le Montant d'Annulation Total Ordinaire de la Classe Ordinaire concernée de Parts Sociales sera le Montant Disponible au moment de l'annulation de la Classe Ordinaire concernée de Parts Sociales, sauf proposition contraire du Conseil de Gérance tenant compte des fonds et avoirs disponibles et décision contraire de l'Assemblée Générale des Associés prise de la manière requise pour la modification des Statuts, étant entendu toutefois que le Montant d'Annulation Total Ordinaire ne doit jamais être supérieur à ce Montant Disponible.

5.6 Rachat et annulation de Classes Préférentielles de Parts Sociales

5.6.1 Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une Classe Préférentielle de Parts Sociales (dans l'ordre prévu à l'article 5.4), cette Classe Préférentielle de Parts Sociales donne droit aux détenteurs de celles-ci au prorata de leur participation dans cette Classe Préférentielle de Parts Sociales au Montant d'Annulation Total Préférentiel tel que déterminé par le Conseil de Gérance, à condition toutefois que le Montant d'Annulation Total Préférentiel ne puisse jamais être supérieur au Montant Disponible, et les détenteurs de Classe Préférentielle de Parts Sociales de la Classe Préférentielle de Parts Sociales rachetée et annulée recevront de la part de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation Par Part Sociale Préférentielle pour chaque Part Sociale de la Classe Préférentielle en question de Parts Sociales qu'ils détiennent et qui est annulée.

5.7 Dans le cas où une ou plusieurs Classes Préférentielles de Parts Sociales seraient rachetées et annulées en même temps qu'une ou plusieurs Classes Ordinaires de Parts Sociales sont rachetées et annulées, les Classes Préférentielles de Parts Sociales rachetées et annulées seront prioritaires par rapport aux Classes Ordinaires de Parts Sociales rachetées et annulées et le Montant d'Annulation Total Préférentiel sera déduit (sans double comptage) du Montant Disponible pris en compte par la détermination du Montant d'Annulation Total Ordinaire (des Classes Ordinaires de Parts Sociales ainsi rachetées et annulées).

5.8 Toute prime d'émission disponible ou autre réserve d'apport en capital sera distribuable.

Art. 6. Droits économiques: Parts Sociales Ordinaires - Parts Sociales Préférentielles.

6.1 Parts Sociales Ordinaires: Les Parts Sociales Ordinaires auront les droits économiques déterminés conformément à l'Article 7, au sein de la (des) Catégorie(s) en question.

6.2 Parts Sociales Préférentielles: Les Parts Sociales Préférentielles auront les droits économiques indiqués ci-dessous et conformément à l'Article 7:

6.2.1 Les Parts Sociales Préférentielles ont le Droit Préférentiel étant un droit préférentiel annuel cumulatif égal au Taux Préférentiel appliqué (pro tempore) au Montant Ajusté Préférentiel.

6.2.2 Le Droit Préférentiel des Parts Sociales Préférentielles s'accroît quotidiennement (sous réserve de ce qui suit) à compter de la Date de Début du Rendement concernée respective et sera calculé sur la base d'une année de 365 (ou 366, le cas échéant) jours.

6.2.3 Les Droits Préférentiels s'accumuleront mais, afin d'éviter tout doute, ne seront pas dus avant la déclaration, le rachat et l'annulation ou la Liquidation en question (et dans ce cas, uniquement dans les limites du montant concerné déterminé en vertu de l'Article 7).

Art. 7. Distributions - Cascade.

7.1 Lors de toute Distribution réalisée par la Société, les dispositions suivantes devront s'appliquer:

7.1.1 Premièrement, aux détenteurs des PEC (au prorata sur la base du nombre de PEC que chacun de ces détenteurs détient) jusqu'au moment où les détenteurs des PEC auront reçu un montant total égal à tout le Rendement des PEC cumulé mais impayé;

7.1.2 Deuxièmement, aux détenteurs des PEC (au prorata sur la base du nombre de PEC que chacun de ces détenteurs détient) jusqu'au moment où les détenteurs des PEC auront reçu un montant total égal au Prix d'Émission total des PEC;

7.1.3 Troisièmement, aux détenteurs des Parts Sociales Préférentielles (au prorata sur la base du nombre de Parts Sociales Préférentielles que chacun de ces détenteurs détient) jusqu'au moment où les détenteurs des Parts Sociales Préférentielles auront reçu un montant total égal à tous les Droits Préférentiels cumulés mais impayés;

7.1.4 Quatrièmement, aux détenteurs des Parts Sociales Préférentielles (au prorata sur la base du nombre de Parts Sociales Préférentielles que chacun de ces détenteurs détient) jusqu'au moment où les détenteurs des Parts Sociales Préférentielles

auront reçu un montant total égal au Prix total de Souscription des Parts Sociales Préférentielles pour les Parts Sociales Préférentielles;

7.1.5 Cinquièmement, aux détenteurs de Parts Sociales des Catégories A (au prorata sur la base du nombre de Parts Sociales des Catégories A que chacun de ces détenteurs détient) et de Parts Sociales des Catégories B (au prorata sur la base du nombre de Parts Sociales des Catégories B que chacun de ces détenteurs détient) jusqu'au moment où le Promoteur aura reçu le Total des Distributions du Promoteur (y compris en vertu du présent article 7.1.5) égal au Premier Montant de Seuil; à condition que les détenteurs de Parts Sociales des Catégories B aient, au total et en tant que catégorie, droit à 15% des Distributions Ordinaires faites en vertu du présent article 7.1.5, le restant étant attribué aux détenteurs de Parts Sociales des Catégories A;

7.1.6 Sixièmement, aux détenteurs de Parts Sociales des Catégories A (au prorata sur la base du nombre de Parts Sociales des Catégories A que chacun de ces détenteurs détient) et de Parts Sociales des Catégories B (au prorata sur la base du nombre de Parts Sociales des Catégories B que chacun de ces détenteurs détient) jusqu'au moment où le Promoteur aura reçu le Total des Distributions du Promoteur (y compris en vertu du présent article 7.1.6) égal au Deuxième Montant de Seuil; à condition que les détenteurs de Parts Sociales des Catégories B reçoivent en vertu du présent article 7.1.6 en tant que catégorie, un montant qui, lorsqu'ajouté au montant versé aux détenteurs des Parts Sociales des Catégories B en tant que catégorie en vertu de l'article 7.1.5, sera égal au total (sans double comptage) à 16% des Distributions Ordinaires faites au total en vertu de l'article 7.1.5 et du présent article 7.1.6, le restant étant attribué aux détenteurs de Parts Sociales des Catégories A;

7.1.7 Septièmement, aux détenteurs de Parts Sociales des Catégories A (au prorata sur la base du nombre de Parts Sociales des Catégories A que chacun de ces détenteurs détient) et de Parts Sociales des Catégories B (au prorata sur la base du nombre de Parts Sociales des Catégories B que chacun de ces détenteurs détient) jusqu'au moment où le Promoteur aura reçu le Total des Distributions du Promoteur (y compris en vertu du présent article 7.1.7) égal au Troisième Montant de Seuil; à condition que les détenteurs de Parts Sociales des Catégories B reçoivent en vertu du présent article 7.1.7 en tant que catégorie, un montant qui, lorsqu'ajouté au montant versé aux détenteurs des Parts Sociales des Catégories B en tant que catégorie en vertu de l'article 7.1.5 et de l'article 7.1.6, sera égal au total (sans double comptage) à 17% des Distributions Ordinaires faites au total en vertu de l'article 7.1.5, de l'article 7.1.6 et du présent article 7.1.7, le restant étant attribué aux détenteurs de Parts Sociales des Catégories A;

7.1.8 Huitièmement, aux détenteurs de Parts Sociales des Catégories A (au prorata sur la base du nombre de Parts Sociales des Catégories A que chacun de ces détenteurs détient) et de Parts Sociales des Catégories B (au prorata sur la base du nombre de Parts Sociales des Catégories B que chacun de ces détenteurs détient) jusqu'au moment où le Promoteur aura reçu le Total des Distributions du Promoteur (y compris en vertu du présent article 7.1.8) égal au Quatrième Montant de Seuil; à condition que les détenteurs de Parts Sociales des Catégories B reçoivent en vertu du présent article 7.1.8 en tant que catégorie, un montant qui, lorsqu'ajouté au montant versé aux détenteurs des Parts Sociales des Catégories B en tant que catégorie en vertu de l'article 7.1.5, de l'article 7.1.6 et de l'article 7.1.7, sera égal au total (sans double comptage) à 18% des Distributions Ordinaires faites au total en vertu de l'article 7.1.5, de l'article 7.1.6, de l'article 7.1.7 et du présent article 7.1.8, le restant étant attribué aux détenteurs de Parts Sociales des Catégories A;

7.1.9 Neuvièmement, aux détenteurs de Parts Sociales des Catégories A (au prorata sur la base du nombre de Parts Sociales des Catégories A que chacun de ces détenteurs détient) et de Parts Sociales des Catégories B (au prorata sur la base du nombre de Parts Sociales des Catégories B que chacun de ces détenteurs détient) jusqu'au moment où le Promoteur aura reçu le Total des Distributions du Promoteur (y compris en vertu du présent article 7.1.9) égal au Cinquième Montant de Seuil; à condition que les détenteurs de Parts Sociales des Catégories B reçoivent en vertu du présent article 7.1.9 en tant que catégorie, un montant qui, lorsqu'ajouté au montant versé aux détenteurs des Parts Sociales des Catégories B en tant que catégorie en vertu de l'article 7.1.5, de l'article 7.1.6, de l'article 7.1.7 et de l'article 7.1.8, sera égal au total (sans double comptage) à 19% des Distributions Ordinaires faites au total en vertu de l'article 7.1.5, de l'article 7.1.6, de l'article 7.1.7, de l'article 7.1.8 et du présent article 7.1.9, le restant étant attribué aux détenteurs de Parts Sociales des Catégories A;

7.1.10 Dixièmement, aux détenteurs de Parts Sociales des Catégories A (au prorata sur la base du nombre de Parts Sociales des Catégories A que chacun de ces détenteurs détient) et de Parts Sociales des Catégories B (au prorata sur la base du nombre de Parts Sociales des Catégories B que chacun de ces détenteurs détient) jusqu'au moment où le Promoteur aura reçu le Total des Distributions du Promoteur (y compris en vertu du présent article 7.1.10) égal au Sixième Montant de Seuil; à condition que les détenteurs de Parts Sociales des Catégories B reçoivent en vertu du présent article 7.1.10 en tant que catégorie, un montant qui, lorsqu'ajouté au montant versé aux détenteurs des Parts Sociales des Catégories B en tant que catégorie en vertu de l'article 7.1.5, de l'article 7.1.6, de l'article 7.1.7, de l'article 7.1.8 et de l'article 7.1.9, sera égal au total (sans double comptage) à 20% des Distributions Ordinaires faites au total en vertu de l'article 7.1.5, de l'article 7.1.6, de l'article 7.1.7, de l'article 7.1.8, de l'article 7.1.9 et du présent article 7.1.10, le restant étant attribué aux détenteurs de Parts Sociales des Catégories A;

7.1.11 Onzièmement, aux détenteurs de Parts Sociales des Catégories A (au prorata sur la base du nombre de Parts Sociales des Catégories A que chacun de ces détenteurs détient) et de Parts Sociales des Catégories B (au prorata sur la base du nombre de Parts Sociales des Catégories B que chacun de ces détenteurs détient) jusqu'au moment où le Promoteur aura reçu le Total des Distributions du Promoteur (y compris en vertu du présent article 7.1.11) égal au Septième Montant de Seuil; à condition que les détenteurs de Parts Sociales des Catégories B aient, au total et en tant que catégories, droit à

30% des Distributions Ordinaires qui sont disponibles en vue d'une distribution en vertu du présent article 7.1.11 uniquement, le restant étant attribué aux détenteurs de Parts Sociales des Catégories A;

7.1.12 Douzièmement, le restant, le cas échéant, aux détenteurs de Parts Sociales des Catégories A (au prorata sur la base du nombre de Parts Sociales des Catégories A que chacun de ces détenteurs détient) et aux détenteurs de Parts Sociales des Catégories B (au prorata sur la base du nombre de Parts Sociales des Catégories B que chacun de ces détenteurs détient); à condition que les détenteurs de Parts Sociales des Catégories B aient, au total en tant que catégories, droit à 40% des Distributions Ordinaires qui sont disponibles en vue d'une distribution en vertu du présent article 7.1.12 uniquement, le restant étant attribué aux détenteurs de Parts Sociales des Catégories A.

7.2 À tout moment, et de temps à autre, la Société pourra distribuer à ses Détenteurs de Titres des titres ou d'autres biens qu'elle détient. Lors de toute distribution réalisée en vertu du présent article 7.2, le bien ainsi distribué sera distribué entre les Détenteurs de Titres dans les mêmes proportions que les espèces égales à la juste valeur de marché (laquelle, à ces fins, sera déterminée par le Conseil à sa seule discrétion et agissant de bonne foi) de ce bien seraient distribuées entre le Détenteurs de Titres en vertu de l'article 7.1. Le Conseil peut demander comme condition de distribution de titres en vertu des présentes que les Détenteurs de Titres signent et remettent les documents jugés raisonnablement nécessaires ou utiles par le Conseil pour assurer le respect des lois en matière de valeurs mobilières de quelque pays que ce soit qui s'appliquent à une telle distribution et tout autre transfert des titres distribués, et peut apposer de manière appropriée des légendes sur les certificats qui représentent ces titres afin de refléter toute restriction au transfert en ce qui concerne ces lois.

7.3 Tous les montants légalement requis devant être retenus en vertu des Statuts ou de l'Arrangement applicable de toute distribution à un Détenteur de Titres seront traités comme des montants distribués à ce Détenteur de Titres en vertu du présent Article 7 aux fins des Statuts et/ou de l'Arrangement applicable (le cas échéant).

Droits Globaux des Catégories

7.4 Le Droit Global des Catégories A attaché aux Parts Sociales de Catégorie A s'applique globalement à toutes les Parts Sociales de Catégorie A et aux Catégories A mais, dans le cas d'une Distribution réalisée par le rachat et l'annulation d'une Classe Ordinaire de Parts Sociales, il s'appliquera à la Catégorie A concernée de la Classe qui est rachetée et annulée à ce moment-là. Tous les montants perçus pour le rachat et l'annulation d'une telle Catégorie A seront déduits du Droit Global des Catégories A.

7.5 Le Droit Global des Catégories B attaché aux Parts Sociales de Catégorie B s'applique globalement à toutes les Parts Sociales de Catégorie B et aux Catégories B mais, dans le cas d'une Distribution réalisée par le rachat et l'annulation d'une Classe Ordinaire de Parts Sociales, il s'appliquera à la Catégorie B concernée de la Classe qui est rachetée et annulée à ce moment-là. Tous les montants perçus pour le rachat et l'annulation d'une telle Catégorie B seront déduits du Droit Global des Catégories B.

Art. 8. Parts sociales, registre des Associés.

8.1 Chaque Part Sociale donne droit à un (1) vote. Les Parts Sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par Part Sociale.

8.2 Les Parts Sociales auront les droits et obligations déterminés dans les présents Statuts pour la Classe et la Catégorie auxquelles la Part Sociale en question appartient.

8.3 Un registre des associés est tenu au siège social de la Société.

Art. 9. Transfert de Parts Sociales.

9.1 Les transferts de Parts Sociales sont soumis aux exigences prescrites par la Loi sur les Sociétés, les présents Statuts et tout Arrangement (le cas échéant).

9.2 Les Parts Sociales et tout Transfert de celles-ci sont soumis aux dispositions, le cas échéant, relatives à tout droit de premier refus, droit de sortie conjointe ou droit de sortie forcée, tel que prescrit dans un Arrangement (le cas échéant).

9.3 Tout Transfert effectué conformément à la Loi sur les Sociétés, les présents Statuts et tout Arrangement sera inscrit dans le registre des associés. Toute tentative de Transfert en violation de la Loi sur les Sociétés, des présents Statuts ou de tout Arrangement, sera nulle et non avenue et ne sera pas reconnue par la Société.

Art. 10. Gérance de la Société, Conseil de Gérance.

10.1 La Société est gérée par le Conseil de Gérance nommé en tant que collège par l'Assemblée Générale des Associés. Les Membres du Conseil de Gérance peuvent mais ne doivent pas nécessairement être des Associés. Les Membres du Conseil sont nommés et révoqués par l'Assemblée Générale des Associés, qui statue à la majorité simple et qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leur mandat. Si aucune durée n'est indiquée, les Gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les Gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans motif (ad nutum) et ce, à tout moment, et tout Gérant, remplacé à quelque moment que ce soit sur décision de l'Assemblée Générale des Associés, qui statue à la majorité simple.

Art. 11. Procédures du Conseil.

11.1 Le Conseil de Gérance peut élire un président. Le président n'aura pas de voix prépondérante.

11.2 Le Conseil de Gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins une majorité des Gérants en fonction est présente ou représentée à une réunion (dont au moins 2 Gérants doivent être présents physiquement ou par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication).

11.3 Les réunions du Conseil de Gérance peuvent être convoquées par le président ou deux Gérants moyennant un préavis d'au moins vingt-quatre (24) heures (sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis) donné en personne, par téléphone, par télécopie, par courriel ou par tout autre moyen de communication préalablement accepté par le Gérant concerné. Un avis de convocation spécial n'est pas requis pour les réunions individuelles tenues aux moments et lieux prévus dans un échéancier préalablement adopté par résolution du Conseil de Gérance. Le Gérant concerné peut renoncer à cet avis de convocation. Aucun préavis n'est requis si tous les Gérants sont présents ou représentés à une réunion et consentent à la tenue de la réunion.

11.4 Les réunions du Conseil de Gérance peuvent être tenues physiquement ou, dans tous les cas, par voie de conférence téléphonique, visioconférence ou d'autres moyens de communication permettant aux Gérants prenant part à la réunion de s'entendre les uns les autres et de communiquer entre eux, et la participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion. Le Conseil de Gérance peut en toutes circonstances également prendre des décisions par voie de résolutions écrites prises à l'unanimité et ces résolutions, une fois approuvées et signées par tous les Gérants, auront le même effet que des résolutions adoptées lors d'une réunion du Conseil de Gérance. Dans de tels cas, les résolutions ou décisions seront prises expressément, qu'elles soient formulées par écrit, transmises par courrier, coursier, courriel ou télécopie.

11.5 Tout Membre du Conseil peut participer à quelque réunion du Conseil de Gérance que ce soit par conférence téléphonique ou par d'autres moyens similaires de communication permettant à tous les Membres du Conseil prenant part à la réunion de s'entendre les uns les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion. Tout Gérant peut agir à toute réunion des Gérants en nommant par écrit, par télécopie ou courriel un autre Membre du Conseil comme mandataire. Un Membre du Conseil peut représenter plusieurs de ses collègues.

11.6 Les décisions du Conseil seront prises à la majorité des votes positifs exprimés par les Membres du Conseil présents ou représentés à la réunion en question.

11.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance seront signés par le président de la réunion en question, ou par le(s) Gérant(s) choisi(s) lors de la réunion du Conseil concernée ou lors d'une réunion du Conseil ultérieure.

Art. 12. Pouvoirs du Conseil, signatures engageantes.

12.1 Le Conseil de Gérance est investi des pouvoirs les plus larges pour gérer les affaires de la Société et autoriser et/ou accomplir tous les actes de disposition et d'administration relevant de l'objet de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou par les Statuts à l'Assemblée Générale relèveront de la compétence du Conseil de Gérance. À l'égard de tiers, le Conseil dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et faire, autoriser et approuver l'ensemble des actes et opérations qui intéressent la Société et ne sont pas réservés par la loi ou les Statuts à l'Assemblée Générale ou tel que stipulé dans les présents Statuts.

12.2 La Société sera engagée par la signature de tout Gérant ou par la signature conjointe ou individuelle de toute(s) personne(s) à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil de Gérance ou, selon le cas, un Gérant.

12.3 Le Conseil de Gérance peut déléguer les affaires quotidiennes et la représentation à un ou plusieurs Gérants.

Art. 13. Responsabilité du Conseil de Gérance, indemnisation.

13.1 Les Gérants ne sont pas tenus personnellement responsables des dettes de la Société. En tant que représentants de la Société, ils sont responsables de l'exécution de leurs obligations.

13.2 Sous réserve des exceptions et limitations prévues dans les présentes, chaque personne qui est, ou a été, Gérant ou fondé de pouvoir de la Société, sera, dans la mesure la plus large permise par la loi, indemnisée par la Société pour toute responsabilité encourue et toutes les dépenses raisonnablement contractées ou payées par elle en rapport avec toute demande, action, poursuite ou procédure dans laquelle elle est impliquée (en tant que partie ou autrement) en vertu de son mandat présent ou passé de Gérant ou de fondé de pouvoir et pour les sommes payées ou contractées par elle dans le cadre de leur règlement. Les mots «demande», «action», «poursuite» ou «procédure» s'appliqueront à toutes les demandes, actions, poursuites ou procédures (civiles, pénales ou autrement, y compris toute procédure d'appel) actuelles ou prévisibles et les mots «responsabilité» et «dépenses» devront comprendre, sans limitation, les honoraires d'avocats, frais, jugements et montants payés en règlement et autres responsabilités.

13.3 Aucune indemnité ne sera versée à quelque Gérant ou fondé de pouvoir que ce soit:

13.3.1 en cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis de la Société ou de ses Associés en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'accomplissement des devoirs découlant de la conduite de sa fonction;

13.3.2 pour toute affaire dans laquelle il serait finalement condamné pour avoir agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

13.3.3 dans le cas d'un compromis ou d'une transaction, à moins que le compromis ou la transaction en question n'ait été approuvé par une juridiction compétente, par le Conseil de Gérance ou, le cas échéant, l'Assemblée Générale.

13.4 Le droit à indemnisation prévu par les présentes est divisible, n'affectera aucun autre droit dont un Gérant ou un fondé de pouvoir peut bénéficier actuellement ou ultérieurement, il subsistera à l'égard de toute personne ayant cessé d'être Gérant ou fondé de pouvoir et bénéficiera aux héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs d'une telle personne. Les dispositions du présent article n'affecteront aucun droit à indemnisation dont pourrait bénéficier le personnel de la Société, y compris les Gérants, dirigeants et fondés de pouvoir en vertu d'un contrat ou autrement en vertu de la loi.

13.5 Les dépenses relatives à la préparation et à la représentation d'une défense à l'encontre de toute demande, action, poursuite ou procédure de la nature telle que décrite dans le présent article, peuvent être avancées par la Société avant toute décision sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement par ou pour le compte du fondé de pouvoir ou du dirigeant de rembourser ce montant s'il est finalement déterminé qu'il n'a pas droit à une indemnisation conformément au présent article.

Art. 14. Conflits. Aucun contrat ni aucune autre transaction entre la Société et toute autre société ou entreprise ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou que plusieurs Gérants ou fondés de pouvoirs de la Société ont un intérêt dans, ou sont dirigeants, associés, fondés de pouvoirs, agents, conseillers ou employés de cette autre société ou entreprise. Un Gérant ou un fondé de pouvoirs qui agit en tant que dirigeant, fondé de pouvoirs, employé ou autre de toute société ou entreprise avec laquelle la Société conclut un contrat ou entre en relation d'affaires, ne sera pas, en raison de cette affiliation avec cette autre société ou entreprise, empêché de délibérer, voter ou agir sur les matières en rapport avec ce contrat ou cette relation d'affaires.

Art. 15. Assemblées des Associés, résolutions des Associés.

15.1 Chaque Associé peut participer aux décisions collectives. Il dispose d'un nombre de voix égal au nombre de Parts Sociales qu'il possède et peut valablement se faire représenter à toute Assemblée Générale par l'intermédiaire d'un mandataire spécial.

15.2 Les décisions des Associés sont prises dans les formes et à la (aux) majorité(s) prévue(s) par la Loi sur les Sociétés, à condition qu'un quorum d'au moins cinquante pour cent (50%) du capital social émis soit représenté à l'Assemblée Générale (ou résolution écrite) en question. Les résolutions peuvent être prises par écrit (dans la mesure où la loi le permet) ou lors d'assemblées tenues, y compris (dans la mesure où la loi le permet) lors d'assemblées tenues par conférence téléphonique, vidéoconférence ou tout autre moyen de communication permettant aux Associés prenant part à cette assemblée de s'entendre les uns les autres et de communiquer entre eux dans la mesure permise par la loi applicable. La participation à une assemblée par ces moyens équivaut à une participation en personne à cette assemblée. Une Assemblée Générale des Associés de la Société régulièrement constituée (ou toute résolution écrite valable (le cas échéant)) représente l'ensemble des Associés de la Société.

15.3 Les assemblées sont convoquées par le Conseil de Gérance ou à l'initiative des Associés représentant plus de 50% du capital social émis, par des avis de convocation adressés par lettre recommandée aux Associés à leur adresse figurant dans le registre des Associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date de l'Assemblée Générale. Si la totalité du capital social de la Société est représentée à une Assemblée Générale, l'Assemblée Générale peut être tenue sans avis de convocation.

15.4 Dans le cas de résolutions écrites, le texte de ces résolutions est envoyé aux Associés à leur adresse figurant dans le registre des Associés tenu par la Société. Les résolutions prennent effet au moment de l'approbation de la majorité telle que prévue à l'Article 16.2, à la date prévue dans ledit article. Des résolutions écrites à l'unanimité peuvent être passées à tout moment sans préavis.

Art. 16. Distributions.

16.1 Sur le bénéfice annuel net de la Société, il est prélevé un montant égal à cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société. Le solde peut être distribué aux Associés conformément aux dispositions prévues à l'Article 7 sur décision de l'Assemblée Générale.

16.2 Des acomptes sur dividendes peuvent être décidés par l'Assemblée Générale des Associés et distribués conformément aux dispositions de l'Article 7 sur la base d'un état comptable préparé par le Conseil de Gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi ou des Statuts.

16.3 Tout Montant Distribué par la Société sera alloué par l'Assemblée Générale des Associés conformément aux droits des différentes Classes de Parts Sociales, tel que prévu ci-dessous:

16.3.1 premièrement, aux détenteurs de Parts Sociales Préférentielles au titre de tout Droit Préférentiel accumulé (mais non payé) au prorata de leurs Parts Sociales Préférentielles;

16.3.2 ensuite, aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires dans la Société, comme suit (attribué à la Catégorie concernée de Parts Sociales au sein d'une Classe Ordinaire en vertu de l'Article 7):

16.3.3 le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Classe O-I auront droit à un dividende égal à 0,10% de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe O-I;

16.3.4 le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Classe O-II auront droit à un dividende égal à 0,15% de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe O-II;

16.3.5 le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Classe O-III auront droit à un dividende égal à 0,20% de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe O-III;

16.3.6 le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Classe O-IV auront droit à un dividende égal à 0,25% de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe O-IV;

16.3.7 le solde du montant distribué sera affecté à la Classe Ordinaire de Parts Sociales au cours de la Période de Classe Ordinaire où la distribution est déclarée (et au prorata aux détenteurs de Parts Sociales de cette Classe Ordinaire en fonction de leur participation dans cette Classe Ordinaire).

16.4 La prime d'émission ainsi que toute autre réserve d'apport en capital ou autre réserve disponible peuvent être distribuées aux Associés conformément aux dispositions de l'Article 7 sur décision d'une Assemblée Générale. L'Assemblée Générale peut décider d'allouer tout montant issu d'une telle réserve à la réserve légale.

Art. 17. Exercice social, états financiers.

17.1 L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

17.2 Chaque année, à la fin de l'exercice comptable, le Conseil de Gérance établit les comptes annuels.

17.3 Les opérations de la Société sont, si la Société compte plus de 25 Associés, soumises à la supervision d'un commissaire aux comptes élu par l'Assemblée Générale des Associés pour une période se terminant à la date de la prochaine Assemblée Générale annuelle des Associés. Le réviseur d'entreprises en fonction peut être révoqué à tout moment par l'Assemblée Générale avec ou sans motif. Si les seuils fixés par la loi quant à la désignation d'un réviseur d'entreprises agréé sont atteints ou si l'Assemblée Générale le décide, les comptes de la Société seront supervisés par un réviseur d'entreprises agréé.

Art. 18. Informations des Associés. Les comptes annuels sont mis à la disposition des Associés au siège social de la Société. Les Associés peuvent en outre recevoir les informations prévues par la loi et, le cas échéant, tout Arrangement.

Art. 19. Liquidation.

19.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera confiée à un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par l'Assemblée Générale qui fixera leurs pouvoirs en vertu des articles 144 et suivants de la Loi sur les Sociétés ainsi que leurs rémunérations.

19.2 Au moment de la liquidation de la Société, l'ensemble des dettes, frais et dépenses liées à la liquidation devront être réglés ou dûment mis en provision et le Boni devra être déterminé. Tout Boni sera alloué aux Associés conformément à l'Article 7.

Art. 20. Définitions.

Affilié	Lorsqu'employé à l'égard de toute Personne, signifie toute autre Personne (i) Contrôlée par cette première Personne, ou (ii) avec laquelle cette première Personne est sous le Contrôle commun d'une autre; à condition que toute Personne agissant en tant que conseiller en investissement ou gestionnaire d'investissement en d'une autre Personne soit réputée être un Affilié de cette autre Personne et vice versa; à condition également que deux quelconques Personnes gérées ou conseillées par le même conseiller en investissement ou gestionnaire d'investissement ou un Affilié de ceux-ci soient réputées être des Affiliés de l'une l'autre;
Total des Distributions du Promoteur	Signifie, à quelque date de détermination que ce soit, sans double comptage, le montant total de l'ensemble des Distributions et produits d'un Transfert à un tiers de bonne foi (autre que, afin d'éviter tout doute, un Transfert à un Affilié) de l'un des Titres du Promoteur réellement reçus par le Promoteur de la part de la Société (or ce tiers de bonne foi, le cas échéant) en ce qui concerne la détention par le Promoteur de Titres à ladite date, net des retenues, frais ou dépenses de transaction versés ou (tel que cela peut être raisonnablement prouvé) cumulés à des conseillers professionnels indépendants et engagés par ce détenteur dans le cadre de toutes ces Distributions;
Arrangement	Signifie tout accord d'investissement ou entre détenteurs de titres (le cas échéant) en rapport avec la Société, à condition que le Promoteur y soit partie;
Statuts	Signifie les statuts de la Société tels que modifiés de temps à autre;
Montant Disponible	Signifie (i) le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés) augmenté de (i) toute prime d'émission librement distribuable et autre réserve librement distribuable, et (ii), le cas échéant, du montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale en rapport avec la (les) Classe(s) de Parts Sociales devant être annulée(s), mais réduit de (i) toute perte (y compris les pertes reportées) et (ii) toute somme devant être placée en réserve(s) en vertu des exigences de la loi ou des

Statuts, à chaque fois tel qu'indiqué dans les Comptes Intérimaires concernés (sans, afin d'éviter tout doute, double comptage) de sorte que:

$$MD = (BN + PE + RC) - (P + EL)$$

Où:

MD = Montant Disponible

BN = bénéfices nets (y compris les bénéfices reportés)

PE = toute prime d'émission librement distribuable et autre réserve librement distribuable

RC = le montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale en rapport avec la (les) Classe(s) de Parts Sociales devant être annulée(s)

P = pertes (y compris les pertes reportées)

EL = toute somme devant être placée en réserve(s) en vertu des exigences de la loi ou des Statuts;

Conseil ou Conseil de Gérance	Signifie le conseil de gérance de la Société et «Membre du Conseil» sera interprété en conséquence;
Valeur d'Annulation Par Part Sociale de Catégorie A	Signifie le montant déterminé par le Conseil conformément à l'article 6 et l'article 7 pour chaque Part Sociale de Catégorie A au sein de la Classe devant être rachetée et annulée;
Valeur d'Annulation Par Part Sociale de Catégorie B	Signifie le montant déterminé par le Conseil conformément à l'article 6 et l'article 7 pour chaque Part Sociale de Catégorie B au sein de la Classe devant être rachetée et annulée;
Valeur d'Annulation par Part Sociale Préférentielle	Signifie le montant déterminé par le Conseil conformément à l'article 6 et l'article 7 pour les Parts Sociales Préférentielles au sein de la Classe devant être rachetée et annulée;
Catégories A	Signifie la Catégorie O-I-A, la Catégorie O-II-A, la Catégorie O-III-A et la Catégorie O-IV-A;
Catégories B	Signifie la Catégorie O-I-B, la Catégorie O-II-B, la Catégorie O-III-B et la Catégorie O-IV-B;
Catégorie	Signifie une catégorie de Parts Sociales Ordinaires de la Société et étant soit une Catégorie A, soit une Catégorie B;
Catégorie A	Signifie la Catégorie O-I-A, la Catégorie O-II-A, la Catégorie O-III-A et la Catégorie O-IV-A selon le cas;
Parts Sociales de Catégorie A	Signifie les Parts Sociales de Catégorie A;
Catégorie B	Signifie l'une des Catégorie O-I-B, Catégorie O-II-B, Catégorie O-III-B et la Catégorie O-IV-B selon le cas;
Parts Sociales de Catégorie B	Signifie les Parts Sociales de Catégorie B;
Catégorie O-I-A	Signifie la catégorie O-I-A de Parts Sociales Ordinaires de la Société;
Catégorie O-I-B	Signifie la catégorie O-I-B de Parts Sociales Ordinaires de la Société;
Catégorie O-II-A	Signifie la catégorie O-II-A de Parts Sociales Ordinaires de la Société;
Catégorie O-II-B	Signifie la catégorie O-II-B de Parts Sociales Ordinaires de la Société;
Catégorie O-III-A	Signifie la catégorie O-III-A de Parts Sociales Ordinaires de la Société;
Catégorie O-III-B	Signifie la catégorie O-III-B de Parts Sociales Ordinaires de la Société;
Catégorie O-IV-A	Signifie la catégorie O-IV-A de Parts Sociales Ordinaires de la Société;
Catégorie O-IV-B	Signifie la catégorie O-IV-B de Parts Sociales Ordinaires de la Société;
Classe	Signifie une classe de Parts Sociales de la Société;
Classe O-I	Signifie la classe O-I de Parts Sociales Ordinaires de la Société;
Classe O-II	Signifie la classe O-II de Parts Sociales Ordinaires de la Société;
Classe O-III	Signifie la classe O-III de Parts Sociales Ordinaires de la Société;
Classe O-IV	Signifie la classe O-IV de Parts Sociales Ordinaires de la Société;
Période de Classe	Signifie la Période de Classe Ordinaire concernée et/ou la Période de Classe Préférentielle selon le contexte ou selon le cas et qui incluront, afin d'éviter tout doute, toute Nouvelle Période de Classe d'une Classe de Parts Sociales déterminée en vertu de l'article 5;
Classe P-I	Signifie la classe P-I de Parts Sociales Préférentielles de la Société;
Classe P-II	Signifie la classe P-II de Parts Sociales Préférentielles de la Société;
Loi sur les Sociétés	Signifie la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales;
Contrôle	Signifie, concernant toute Personne, le pouvoir que ce soit directement ou indirectement de gérer ou de régir cette Personne, ou de nommer les organes de gestion et de direction ou de surveillance de cette Personne ou une majorité des membres de ceux-ci, que ce

	soit par la possession de titres avec droit de vote, par contrat ou autrement (à cet égard, un limited partnership sera réputé Contrôlé par son(ses) general partner(s)) et les termes «Contrôlé» et «Contrôlant» seront interprétés en conséquence;
Montant Distribué	Signifie le montant déterminé par l'Assemblée Générale pour un dividende ou une distribution sur les Parts Sociales (ou certaines Classes de celles-ci);
Distributions	Signifie toute distribution ou tout paiement effectué par la Société ou une autre Société du Groupe à un Détenteur de Titres concernant tout Titre, que ce soit en numéraire, bien ou titres et que ce soit par distribution de dividendes, d'intérêts, remboursement de principal, rachat et annulation d'une Classe de Parts Sociales, réduction du capital social ou de la prime, distribution de liquidation ou autrement;
Cinquième Montant de Seuil	Signifie le montant égal au produit de: (a) l'Investissement du Promoteur, multiplié par (b) 1,9;
Premier Montant de Seuil	Signifie le montant égal au produit de: (a) l'Investissement du Promoteur, multiplié par (b) 1,5;
Quatrième Montant de Seuil	Signifie le montant égal au produit de: (a) l'Investissement du Promoteur, multiplié par (b) 1,8;
Assemblée Générale ou Assemblée Générale des Associés	Signifie l'assemblée générale des Associés de la Société (ou, tel que la Loi sur les Sociétés le permet, une résolution écrite au lieu d'une assemblée);
Groupe	Signifie la Société et ses Filiales;
Société du Groupe	Signifie tout membre du Groupe;
Date des Comptes Intérimaires	Signifie la date intervenant au plus tôt huit (8) jours avant la date du rachat et de l'annulation de la/des Classe(s) de Parts Sociales concernée(s);
Comptes Intérimaires	Signifie les comptes intérimaires (y compris, le cas échéant, pro forma) de la Société à la Date des Comptes Intérimaires concernée;
Prix d'Émission	Signifie le prix versé (que ce soit par l'achat ou la souscription et incluant toute prime versée sur cette souscription) pour chaque Titre concerné par le détenteur en question de celui-ci;
Liquidation	Signifie la dissolution et liquidation de la Société;
Gérant	Signifie un membre du Conseil de Gérance de la Société;
Période de Classe Ordinaire	Signifie la Période de Classe O-I, la Période de Classe O-II, la Période de Classe O-III et la Période de Classe O-IV selon le cas et toute Nouvelle Période de Classe d'une Classe Ordinaire de Parts Sociales déterminée en vertu de l'article 5;
Date de Classe Ordinaire R/A	Signifie la date à laquelle une Classe Ordinaire de Parts Sociales est rachetée et annulée;
Classes Ordinaires de Parts Sociales	Signifie les classes de Parts Sociales Ordinaires (Classe O-I, O-II, O-III et O-IV) et «Classe Ordinaire de Parts Sociales» signifie l'une d'entre elles;
Distributions Ordinaires	Signifie les Distributions faites par la Société sur des Parts Sociales des Catégories A et des Parts Sociales des Catégories B;
Parts Sociales Ordinaires	Signifie les parts sociales de la Société d'une Classe Ordinaire assorties des droits indiqués dans les Statuts;
Droit Global des Catégories A	Signifie tous les droits des Catégories A et des Parts Sociales des Catégories A découlant de l'application des dispositions de l'article 7;
Droit Global des Catégories B	Signifie tous les droits des Catégories B et des Parts Sociales des Catégories B découlant de l'application des dispositions de l'article 7;
PEC	Signifie preferred equity certificates émis par la Société (le cas échéant);
Rendement des PEC	Signifie le rendement cumulé en ce qui concerne chaque PEC;
Personne	Signifie une personne physique, toute corporation, limited liability company, (limited) partnership, cooperative, association, foundation, entité commerciale ou autre entité juridique, un trust, une joint venture, une organisation sans personnalité juridique ou une entité gouvernementale ou tout département, organisme ou subdivision politique de celle-ci;
Montant Ajusté Préférentiel	Signifie le Prix de Souscription des Parts Sociales Préférentielles d'une Part Sociale Préférentielle augmenté du montant des Droits Préférentiels cumulatifs de cette Part Sociale Préférentielle des années précédentes qui s'est accumulé mais n'a pas été payé;
Période de Classe Préférentielle	Signifie la Période de Classe P-I et la Période de Classe P-II selon le cas et toute Nouvelle Période de Classe d'une Classe Préférentielle de Parts Sociales déterminée en vertu de l'article 5;

Date de Classe Préférentielle R/A	Signifie la date à laquelle une Classe Préférentielle de Parts Sociales est rachetée et annulée;
Classes Préférentielles de Parts Sociales	Signifie les classes de Parts Sociales Préférentielles (Classe P-I et P-II) et «Classe Préférentielle de Parts Sociales» signifie l'une d'entre elles;
Taux Préférentiel	Signifie 8% par an;
Droit Préférentiel	Signifie le droit préférentiel qui s'accumule sur les Parts Sociales Préférentielles par application du Taux Préférentiel sur le Montant Préférentiel Ajusté;
Prix de Souscription des Parts Sociales Préférentielles	Signifie le prix d'émission de la Part Sociale Préférentielle en question incluant toute prime d'émission sur celle-ci et tout autre apport en capital fait en ce qui concerne une Part Sociale Préférentielle s'il y est fait référence; à condition que (a) le Prix de Souscription des Parts Sociales Préférentielles pour chaque Part Sociale Préférentielle souscrite par le Promoteur le 10 juillet 2015 ou aux alentours de cette date soit égal à 1,2933 EUR;
Parts Sociales Préférentielles	Signifie les parts sociales de la Société d'une Classe Préférentielle assorties des droits indiqués dans les Statuts;
Date de Début du Rendement	Signifie la date d'émission de la Part Sociale Préférentielle en question;
Deuxième Montant de Seuil	Signifie le montant égal au produit de: (a) l'Investissement du Promoteur, multiplié par (b) 1,6;
Titres	Signifie les PEC (le cas échéant), Parts Sociales et tout autre titre de créance (y compris les prêts d'associés, le cas échéant), titre de participation ou autre titre de la Société ou participation dans celle-ci (et si le contexte le requiert en vertu de l'Arrangement applicable (le cas échéant), toute Société du Groupe), et chacun d'entre eux un «Titre»;
Détenteur de Titres	Signifie le détenteur d'un ou de plusieurs Titres;
Septième Montant de Seuil	Signifie le montant égal au produit de: (a) l'Investissement du Promoteur, multiplié par (b) 3,0;
Associé(s)	Signifie tout détenteur de Part(s) Sociale(s) tel qu'inscrit dans le registre des associés de la Société.
Parts Sociales	Signifie les parts sociales de la Société divisées en les Classes (et Catégories) indiquées dans les Statuts et assorties des droits et obligations indiqués pour la Classe et la Catégorie en question.
Sixième Montant de Seuil	Signifie le montant égal au produit de: (a) l'Investissement du Promoteur, multiplié par (b) 2,5;
Promoteur	Signifie Pamplona Capital Partners IV, L.P. et ses successeurs, ayants-droit et cessionnaires autorisés;
Investissement du Promoteur	Signifie, à quelque date de détermination que ce soit, sans double comptage, toutes les sommes réellement payées en espèces ou quasi-espèces (lorsque la valeur de ces quasi-espèces sera déterminée par le Conseil ou, en cas de litige, par référence à un expert) de temps à autre à la Société ou l'une de ses Filiales de temps à autre (ou autrement engagées (tel que prouvé raisonnablement) en faveur de la Société ou de l'une de ses Filiales de temps à autre, à la suite du paiement de tout frais et/ou dépense de transaction) par le Promoteur ou ses Affiliés (à l'exclusion des Sociétés du Groupe) à quelque moment que ce soit, y compris et ce de manière non limitative, par une souscription de Titres (et incluant à ces fins le Prix de Souscription des Parts Sociales Préférentielles pour les Parts Sociales Préférentielles souscrites par le Promoteur ou l'octroi de prêts;
Filiale	Signifie, en ce qui concerne toute Personne, toute corporation, limited liability company, (limited) partnership, association, cooperative, foundation, entité commerciale ou autre entité juridique dont (i) s'il s'agit d'une corporation, une majorité du pouvoir total de vote des parts sociales ou du capital social ayant le droit (sans tenir compte de la survenance d'un imprévu) de voter lors de l'élection de dirigeants, directeurs, de membres du conseil de surveillance, de gérants ou de trustees de ceux-ci est à ce moment-là détenue ou contrôlée, directement ou indirectement, par cette Personne ou une ou plusieurs des autres Filiales de cette Personne ou une combinaison de celles-ci, ou (ii), s'il s'agit d'une limited liability company, partnership, association ou autre entité commerciale, une majorité des participations dans la limited liability company, partnership ou autre participation similaire de celles-ci est à ce moment-là détenue ou contrôlée, directement ou indirectement, par une quelconque Personne ou une ou plusieurs Filiales de cette Personne ou une combinaison de celles-ci. Pour les besoins des présentes, une Personne ou des Personnes seront réputées avoir une participation majoritaire dans une limited liability company, partnership, association ou autre entité

	commerciale si cette (ces) Personne(s) a/ont le droit à une majorité des gains ou pertes de la limited liability company, partnership, association ou autre entité commerciale si cette (ces) Personne(s) est/sont, ou est/sont capable(s) de contrôler, le directeur ou le general partner de cette limited liability company, partnership, association ou autre entité commerciale;
Boni	Signifie le montant devant être distribué comme boni de liquidation par la Société aux Associés une fois que l'ensemble des dettes, engagements, charges et dépenses de liquidation ont été remboursés, mis de côté ou dûment provisionnés;
Troisième Montant de Seuil	Signifie le montant égal au produit de: (a) l'Investissement du Promoteur, multiplié par (b) 1,7;
Montant d'Annulation Total Ordinaire	Signifie le montant déterminé en vertu de l'article 7;
Montant d'Annulation Total Préférentiel	Signifie l'ensemble des Droits Préférentiels cumulés et non payés sur les Parts Sociales Préférentielles de la Classe rachetée et annulée de Parts Sociales Préférentielles et le Prix de Souscription global des Parts Sociales Préférentielles de celles-ci;
Transfert	Signifie toute vente, tout transfert (que ce soit en rapport avec la propriété ou un droit économique ou juridique), toute cession, hypothèque, création d'un gage ou aliénation, directement ou indirectement, que ce soit avec ou sans contrepartie et que ce soit volontairement ou non ou par application de la loi.

Art. 21. Associé Unique. Lorsque, et aussi longtemps qu'un Associé réunit toutes les Parts Sociales de la Société entre ses seules mains, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi sur les Sociétés; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même Loi sur les Sociétés sont applicables.

Art. 22. Loi applicable. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, les Associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société sont estimés à EUR 8.000,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties comparantes, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction en langue française; à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture du présent procès-verbal, les membres du Bureau et le notaire ont signé le présent acte.

Signé: N. RAMIK, D. SPIVAK, C. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 14 juillet 2015. Relation: 1LAC/2015/22119. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2015.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2015133221/1457.

(150143588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Spark Invest, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 177.481.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015133275/9.

(150143551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

SCP Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 173.327.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015133287/9.
(150143997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

SCP Investments, Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 166.669.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015133288/9.
(150143990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Martley Holding S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 122.104.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 27 juillet 2015 a décidé de révoquer PricewaterhouseCoopers S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes de la société et de nommer en son remplacement la société ODD Financial Services S.A. ayant son siège social 1-3, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 41.014 et ce afin d'établir son rapport du commissaire aux comptes à partir de l'exercice se terminant au 31.12.2013 compris.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2021.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2015133966/16.

(150144609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

Ambassador TE, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 168.179,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 142.308.

In the year two thousand and fifteen, on the sixteenth of July.

Before Us, Maître Marline SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS BVI-1, L.L.C., a limited liability company duly formed and validly existing under the laws of the State of Delaware, with a registered office in care of Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 and a business address of 10 St. James Avenue, Suite 1700 Boston, Massachusetts 02116 ("BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS BVI-1");

2) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS BVIII-1, L.L.C., a limited liability company duly formed and validly existing under the laws of the State of Delaware, with a registered office in care of Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 and a business address of 10 St. James Avenue, Suite 1700 Boston, Massachusetts 02116 ("BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS BVIII-1");

3) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS BVIV-1, L.L.C., a limited liability company duly formed and validly existing under the laws of the State of Delaware, with a registered office in care of Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 and a business address of 10 St. James Avenue, Suite 1700 Boston, Massachusetts 02116 ("BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS BVIV-1");

4) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS H-1, L.L.C., a limited liability company duly formed and validly existing under the laws of the State of Delaware, with a registered office in care of Corporation Service Company, 2711 Centerville

Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 and a business address of 10 St. James Avenue, Suite 1700 Boston, Massachusetts 02116 ("BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS H-1");

5) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS P-1, L.L.C., a limited liability company duly formed and validly existing under the laws of the State of Delaware, with a registered office in care of Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 and a business address of 10 St. James Avenue, Suite 1700 Boston, Massachusetts 02116 ("BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS P-1"); and

6) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS Y-1, L.L.C., a limited liability company duly formed and validly existing under the laws of the State of Delaware, with a registered office in care of Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 and a business address of 10 St. James Avenue, Suite 1700 Boston, Massachusetts 02116 ("BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS Y-1").

All the parties are hereby represented by Mrs Corinne PETIT, employee, professionally residing at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on July 10th, 2015.

Which proxy, after signature "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing parties explained that they are the members (hereinafter the "Members") holding together all one hundred sixty-eight thousand one hundred seventy-nine (168,179) shares having a par value of one euro (EUR 1) each of the private limited company Ambassador TE, a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxemburg, with its registered office at 20, Rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 142.308, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on October 9th, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2635 on October 28th, 2008 (the "Company"). The articles of association of the Company have the last time been amended further to a deed of the undersigned notary, on July 13th, 2015 in process of being published in the Mémorial, C Recueil des Sociétés et Association.

The agenda of the meeting is the following:

- 1) Dissolution of the Company and decision to voluntary put the Company into liquidation (liquidation volontaire);
- 2) Appointment of a liquidator and determination of his powers.
- 3) Miscellaneous.

Such appearing parties, represented as stated above, after having considered the benefit of the Company, have requested the undersigned notary to state in their capacity as Members of the Company the resolutions as follows:

First resolution

The Members resolve the dissolution of the Company and to open the liquidation proceedings.

Second resolution

The Meeting appoints as liquidator CODELUX S.A., a public limited liability company (société anonyme) organised and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 62, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 74.166, (the "Liquidator"), in relation to the voluntary liquidation of the Company.

The liquidator shall have the broadest powers as set out in articles 144 and following of the co-ordinated law on commercial companies of August 10th, 1915 (the "Law"). He can also accomplish all deeds foreseen in article 145 of the Law without the prior authorisation of the shareholders' meeting in the cases where it is required.

The liquidator will be empowered to distribute the assets in specie and will be empowered to make an interim dividend to the Company's shareholder, which interim dividend may be effected by way of endorsement of any promissory note(s) in the possession of the Company to the Company's shareholder.

The liquidator is dispensed from keeping an inventory and can refer to the accounts of the Company.

It can, under its own responsibility, and for special and defined operations delegate to one or several proxies parts of its powers which it will define and for the duration fixed by itself.

The Meeting further resolves to empower and authorize the Liquidator to make, in its sole discretion, advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the partners of the Company, in accordance with article 148 of the Law.

The Members resolve that the liquidator shall be remunerated according to the standard practices.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately two thousand three hundred euro (EUR 2,300).

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, the said appearing persons signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le seize juillet.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS BVI-1, L.L.C., une société à responsabilité limitée dûment constituée et existant valablement en vertu des lois de l'État du Delaware, dont le siège social est situé auprès de Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 et dont l'adresse professionnelle est 10 St. James Avenue, Suite 1700 Boston, Massachusetts 02116 ("BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS BVI-1");

2) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS BVIII-1, L.L.C., une société à responsabilité limitée dûment constituée et existant valablement en vertu des lois de l'État du Delaware, dont le siège social est situé auprès de Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 et dont l'adresse professionnelle est 10 St. James Avenue, Suite 1700 Boston, Massachusetts 02116 ("BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS BVIII-1");

3) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS BVIV-1, L.L.C., une société à responsabilité limitée dûment constituée et existant valablement en vertu des lois de l'État du Delaware, dont le siège social est situé auprès de Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 et dont l'adresse professionnelle est 10 St. James Avenue, Suite 1700 Boston, Massachusetts 02116 ("BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS BVIV-1");

4) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS H-1, L.L.C., une société à responsabilité limitée dûment constituée et existant valablement en vertu des lois de l'État du Delaware, dont le siège social est situé auprès de Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 et dont l'adresse professionnelle est 10 St. James Avenue, Suite 1700 Boston ("BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS H-1");

5) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS P-1, L.L.C., une société à responsabilité limitée dûment constituée et existant valablement en vertu des lois de l'État du Delaware, dont le siège social est situé auprès de Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 et dont l'adresse professionnelle est 10 St. James Avenue, Suite 1700 Boston ("BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS P-1"); et

6) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS Y-1, L.L.C., une société à responsabilité limitée dûment constituée et existant valablement en vertu des lois de l'État du Delaware, dont le siège social est situé auprès de Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 et dont l'adresse professionnelle est 10 St. James Avenue, Suite 1700 Boston ("BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS Y-1").

Toutes les parties sont ici représentées par Madame Corinne PETIT, employée, demeurant professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 10 juillet 2015.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes ont expliqué qu'elles sont les associés (les «Associés») détenant toutes les cent soixante-huit mille cent soixante-dix-neuf (168.179) parts sociales, ayant une valeur nominale de un euro (1.- EUR) chacune de la société Ambassador TE, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 20, Rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 142.308, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 9 octobre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, du 28 octobre 2008, numéro 2635 (la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés la dernière fois suite à un acte du notaire instrumentaire en date du 13 juillet 2015, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

- 1) Dissolution de la Société et décision de mise en liquidation volontaire de la Société;
- 2) Nomination d'un liquidateur et définition de ses pouvoirs;
- 3) Divers.

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-avant, en leur qualité des Associés de la Société, après avoir considéré l'intérêt de la Société, ont requis le notaire instrumentais d'acter ses résolutions comme suit:

Première résolution

Les Associés décident la dissolution de la Société et de la liquider.

Deuxième résolution

Les Associés désignent comme liquidateur CODELUX S.A., une société anonyme organisée et existant suivant les lois du Luxembourg, ayant comme siège social le 62, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 74.166 (le "Liquidateur"), en relation de liquidation volontaire de la société.

Le Liquidateur a les pouvoirs les plus étendus, prévus par les articles 144 et suivants de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée (la "Loi"). Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 de la Loi sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le Liquidateur a le droit de distribuer les actifs en espèces et également de verser aux actionnaires dans l'intérêt de la société des avances sur le produit de la liquidation, lesquelles distributions d'avances pourront être réalisées par l'endossement de billets à ordre détenus par la Société au profit de ses associés.

Le Liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixe.

Les Associés décident en outre d'autoriser le Liquidateur, à sa seule discrétion à verser des acomptes sur le boni de liquidation, aux associés de la Société conformément à l'article 148 de la Loi.

Les Associés décident que le Liquidateur sera rémunéré selon les standards appliqués en pratique.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, coûts, rémunérations et charges de quelque nature que ce soit, incombant à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à deux mille trois cents euros (2.300.- EUR).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des personnes comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, le présent acte est dressé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux personnes comparantes, elles ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 24 juillet 2015. 2LAC/2015/16832. Reçu douze euros 12.- €.

Le Receveur (signé): André Muller.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2015.

Référence de publication: 2015133470/164.

(150144557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

Talia Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 137.691.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015133347/10.

(150143771) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Advent Regulus & Cy S.C.A, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 167.882.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 août 2015.

Référence de publication: 2015133449/10.

(150144268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

Athena Topco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 189.538.

In the year two thousand and fifteen, on the seventeenth day of the month of July;

Before Us Maître Cosita Delvaux, notary, professionally residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

Was held

an extraordinary general meeting (the "Meeting") of the shareholders of Athena Topco S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 2-4, rue Eugène Ruppert, L- 2453, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of one hundred twenty-five thousand Euros (EUR 125,000), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg) under number B189.538, incorporated on 11 August 2014 by a deed of Maître Cosita Delvaux, notary, professionally residing at this time in Redange-sur-Attert, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial"), number 2837 on 9 October 2014 and which articles have been amended for the last time on 19 March 2015 by deed of Maître Henri Hellinckx, notary, professionally residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial number 1582 of 26 June 2015;

The Meeting was opened under the chairmanship of Me Vianney de Bagneaux, lawyer, professionally residing in Luxembourg,

who appointed as secretary and scrutineer Mrs Sophie Chabot, juriste, professionally residing in Luxembourg,

After the constitution of the bureau of the Meeting, the Chairman declared and requested the notary to record that:

I. The names of the shareholders present at the meeting or duly represented by proxy, the proxies of the shareholders represented, as well as the number of shares held by each shareholder, are set forth on the attendance list, signed by the shareholders present, the proxyholders of the shareholders represented, the members of the bureau of the Meeting and the notary. The aforesaid list shall be attached to the present deed and registered therewith. The proxies given shall be initialled ne varietur by the members of the bureau of the Meeting and by the notary and shall be attached in the same way to this document.

II. It appears from the attendance list that all the shares in issue were represented at the Meeting.

III. As a result of the foregoing, the present Meeting is regularly constituted and may validly deliberate on the items on the agenda.

IV. That the agenda of the Meeting is the following:

Agenda

1. to reclassify four hundred twenty-six (426) class B shares held by Athena Super Topco S.à r.l. into four hundred twenty-six (426) class A shares;

2. to amend the article 5 of the articles of association of the Company as set forth below:

" **Art. 5. Share capital.** The issued share capital of the Company is set at one hundred twenty-five thousand Euro (EUR 125,000) represented by a total of five thousand (5,000) shares divided into four thousand and nine hundred twenty-six (4,926) class A shares and seventy-four (74) class B shares, each share having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) and such rights and obligations as set out in the present articles of association.

The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association and pursuant to any additional conditions as may be agreed upon from time to time by the shareholders. The Company may proceed to the repurchase of its other shares upon resolution of its shareholders.

Any share or assimilated premium paid in respect of a specific class of shares upon their issuance or capital contribution without issue of shares made by a shareholder holding a specific class of shares shall be allocated to a share premium or assimilated account or capital contribution account corresponding to that specific class of shares of the Company being respectively the class A share premium or assimilated account or class A capital contribution account which amount is only available to the holders of the class A shares and the class B share premium or assimilated account or capital contribution account which amount is only available to the holders of class B shares. Any payment or contribution of any kind to any share premium or assimilated account or capital contribution account established in accordance with Luxembourg law or accounting regulations shall be specified as to which class of shares it relates, the board of managers having the power to confirm any allocation to a specific class of shares if this has not been specified otherwise. Any available share premium or assimilated account or capital contribution shall be distributable in the conditions as set out in the present articles of association."

Thereupon the Meeting has approved the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolved to reclassify four hundred twenty-six (426) class B shares held by Athena Super Topco S.à r.l. into four hundred twenty-six (426) class A shares so that the share capital of the Company is set at one hundred twenty-five thousand Euro (EUR 125,000) represented by a total of five thousand (5,000) shares divided into four thousand and nine hundred twenty-six (4,926) class A shares and seventy-four (74) class B shares, each share having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-).

Second resolution

The Meeting resolved to amend the article 5 of the articles of association of the Company as set forth below:

" **Art. 5. Share capital.** The issued share capital of the Company is set at one hundred twenty-five thousand Euro (EUR 125,000) represented by a total of five thousand (5,000) shares divided into four thousand and nine hundred twenty-six (4,926) class A shares and seventy-four (74) class B shares, each share having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) and such rights and obligations as set out in the present articles of association.

The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association and pursuant to any additional conditions as may be agreed upon from time to time by the shareholders. The Company may proceed to the repurchase of its other shares upon resolution of its shareholders.

Any share or assimilated premium paid in respect of a specific class of shares upon their issuance or capital contribution without issue of shares made by a shareholder holding a specific class of shares shall be allocated to a share premium or assimilated account or capital contribution account corresponding to that specific class of shares of the Company being respectively the class A share premium or assimilated account or class A capital contribution account which amount is only available to the holders of the class A shares and the class B share premium or assimilated account or capital contribution account which amount is only available to the holders of class B shares. Any payment or contribution of any kind to any share premium or assimilated account or capital contribution account established in accordance with Luxembourg law or accounting regulations shall be specified as to which class of shares it relates, the board of managers having the power to confirm any allocation to a specific class of shares if this has not been specified otherwise. Any available share premium or assimilated account or capital contribution shall be distributable in the conditions as set out in the present articles of association."

Structure of the capital

The Meeting unanimously acknowledged that the share capital of the Company is now of an amount of one hundred twenty five thousand Euro (EUR 125,000) divided into (i) four thousand and nine hundred twenty-six (4,926) class A shares of a nominal value of twenty-five Euros (EUR 25) each, and (ii) seventy-four (74) class B shares of a nominal value of twenty-five Euros (EUR 25) each, allocated as follows:

Name of Shareholders	Number of class A shares	Number of class B shares
Athena Super Topco S.à r.l.	4,925	74
Cobalt Investment S.à r.l.	<u>1</u>	<u>0</u>
TOTAL	4,926	74

There being no further item on the Agenda, the Meeting was closed.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at one thousand five hundred euros (EUR 1,500.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, hereby states that at the request of the party hereto, these minutes are drafted in English followed by a German translation; at the request of the same appearing person in case of discrepancies between the English and German version, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was done in Luxembourg, on the day before mentioned.

After reading these minutes the appearing party signed together with the notary the present deed.

Es Folgt die Deutsche Übersetzung des Vorangehenden Textes

Im Jahre zweitausendfünfzehn, am siebzehnten Tag des Monats Juli.

Vor uns, dem Notar Me Cosita Delvaux, mit Amtssitz in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg;

Wurde eine außerordentliche Generalversammlung der Gesellschafter (die „Versammlung“) der "Athena Topco S.à r.l." (die „Gesellschaft“) abgehalten, einer société à responsabilité limitée, gegründet nach den Gesetzen des Großherzogtums Luxemburg, mit eingetragenem Gesellschaftssitz in 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, mit einem Gesellschaftskapital von hundertfünfundwanzigtausend Euro (EUR 125.000,-) und beim Handels- und Gesellschaftsregister von und zu Luxemburg unter der Nummer B189.538 eingetragen, gegründet am 11. August 2014

durch Urkunde des Notars Me Cosita Delvaux, Notar mit Amtssitz in Redange-sur-Attert zu diesem Zeitpunkt, Großherzogtum Luxemburg, welche am 9. Oktober 2014 im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (das "Mémorial") unter der Nummer 2837 veröffentlicht wurde. Die Satzung der Gesellschaft wurde zum letzten Mal am 19. März 2015 durch Urkunde des Notars Me Henri Hellinckx, Notar mit Amtssitz in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg abgeändert, welche am 26. Juni 2015 im Mémorial unter der Nummer 1582 veröffentlicht wurde.

Die Versammlung wurde eröffnet unter dem Vorsitz von Me Vianney De Bagneaux, Juristin, geschäftsansässig in Luxemburg, welche Frau Sophie Chabot, Juristin, geschäftsansässig in Luxemburg, zum Protokollführer und Stimmzähler ernannte.

Nachdem der Vorsitz der Versammlung ordnungsgemäß bestimmt wurde, gibt der Vorsitzende folgende Erklärungen ab und ersucht den Notar, folgendes zu beurkunden:

I. Die Namen der Anwesenden oder durch Vollmacht vertretenen Gesellschafter, der bevollmächtigten Vertreter der Gesellschafter, sowie die Anzahl der Anteile, die jeder Gesellschafter hält, sind auf einer Anwesenheitsliste eingetragen, die von den anwesenden Gesellschaftern, den bevollmächtigten Vertretern der Gesellschafter, den Mitgliedern des Verwaltungsvorstandes und dem instrumentierenden Notar unterzeichnet ist. Diese Anwesenheitsliste wird diesem Protokoll als Anlage beigefügt und mit diesem registriert. Die Vollmachten werden ne variatur von den Mitgliedern des Verwaltungsvorstandes und von dem obengenannten Notar unterzeichnet und sollen auf die gleiche Weise diesem Dokument als Anlage beigefügt werden.

II. Aus der Anwesenheitsliste geht hervor, dass alle ausgegebenen Gesellschaftsanteile in gegenwärtiger Versammlung vertreten waren.

III. Als Ergebnis des Vorhergehenden ist die gegenwärtige Versammlung ordnungsgemäß beschlussfähig und kann sich rechtsgültig über die Tagesordnungspunkte beraten.

IV. Die Tagesordnung der Hauptversammlung ist die Folgende:

Tagesordnung

1. Die Restrukturierung von vierhundertsechszwanzig (426) von Athena Super Topco gehaltenen Anteilen der Klasse B in vierhundertsechszwanzig (426) Klasse A Anteile;

2. Abänderung des Artikels 5 der Satzung der Gesellschaft wie in der Folge beschrieben:

" **Art. 5. Gesellschaftskapital.** Das ausgegebene Gesellschaftskapital der Gesellschaft beläuft sich auf hundertfünfundzwanzigtausendEuro (EUR 125,000,-), dargestellt durch insgesamt fünftausend (5000) Anteile, eingeteilt in viertausendneunhundertsechszwanzig (4,926) Anteile der Klasse A und vierundsiebzig (74) Anteile der Klasse B, mit einem Nennwert von je fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-) und welche die in der vorliegenden Satzung dargelegten Rechte und Pflichten haben.

Das Gesellschaftskapital der Gesellschaft kann durch Beschluss der Gesellschafter in der für die Abänderung der Satzung vorgesehenen Art und Weise sowie infolge weiterer Umstände, wie sie von Zeit zu Zeit durch die Gesellschafter festgelegt werden können, erhöht oder verringert werden. Die Gesellschaft kann ihre anderen Gesellschaftsanteile durch Beschluss der Gesellschafter zurückkaufen.

Alle bei ihrer Ausgabe eingezahlten Anteilsprämien oder assimilierten Prämien einer bestimmten Anteilsklasse nach ihrer Ausgabe oder einer Kapitaleinlage ohne Ausgabe von Anteilen durch einen Gesellschafter, welcher im Besitz einer bestimmten Anteilskasse ist, werden einem Anteilsprämienkonto oder einem assimilierten Konto oder einem Kapitaleinzahlungskonto zugewiesen, die der betreffenden Klasse von Anteilen der Gesellschaft entspricht; jeweils das Anteilsprämienkonto der Klasse A oder eines assimilierten Konto oder eines Kapitaleinzahlungskonto der Klasse A dessen Betrag nur den Inhabern von Anteilen der Klasse A zur Verfügung steht und das Anteilsprämienkonto der Klasse B oder einem assimilierten Konto oder einem Kapitaleinzahlungskonto, dessen Betrag nur den Inhabern von Anteilen der Klasse B zur Verfügung steht.

Jegliche Ausschüttung oder Sacheinlage auf ein Anteilsprämienkonto oder auf ein assimiliertes Konto oder auf ein Kapitaleinzahlungskonto, die gemäß dem luxemburgischen Recht oder den Buchführungsvorschriften gemacht wird, soll angeben welche Anteilsklasse es betrifft, wobei die Geschäftsführung die Befugnis hat die Zuteilung von Anteilsprämien an eine bestimmte Anteilsklasse zu bestätigen, insofern nicht anderes angegeben wurde. Verfügbare Anteilsprämien oder assimilierten Konten oder Kapitaleinlagen können gemäß den Bedingungen der vorliegenden Satzung verteilt werden.

Daraufhin hat die Gesellschafterversammlung folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Gesellschafterversammlung hat beschlossen, vierhundertsechszwanzig (426) von Athena Super Topco S.à r.l. gehaltene Klasse B Anteile in vierhundertsechszwanzig (426) Klasse A Anteile zu restrukturieren. Somit beträgt das Gesellschaftskapital hundertfünfundzwanzigtausend Euro (EUR 125.000), dargestellt durch insgesamt fünftausend (5.000) Anteile, eingeteilt in viertausendneunhundertsechszwanzig (4.926) Anteile der Klasse A und vierundsiebzig (74) Anteile der Klasse B, mit einem Nennwert von je fünfundzwanzig Euro (EUR 25).

Zweiter Beschluss

Die Gesellschafterversammlung hat beschlossen den Artikel 5 der Satzung der Gesellschaft wie in der Tagesordnung beschrieben abzuändern:

" **Art. 5. Gesellschaftskapital.** Das ausgegebene Gesellschaftskapital der Gesellschaft beläuft sich auf hundertfünfundzwanzigtausend Euro (EUR 125.000,-), dargestellt durch insgesamt fünftausend (5000) Anteile, eingeteilt in viertausendneunhundertsechszwanzig (4.926) Anteile der Klasse A und vierundsiebzig (74) Anteile der Klasse B, mit einem Nennwert von je fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-) und welche die in der vorliegenden Satzung dargelegten Rechte und Pflichten haben.

Das Gesellschaftskapital der Gesellschaft kann durch Beschluss der Gesellschafter in der für die Abänderung der Satzung vorgesehenen Art und Weise sowie infolge weiterer Umstände, wie sie von Zeit zu Zeit durch die Gesellschafter festgelegt werden können, erhöht oder verringert werden. Die Gesellschaft kann ihre anderen Gesellschaftsanteile durch Beschluss der Gesellschafter zurückkaufen.

Alle bei ihrer Ausgabe eingezahlten Anteilsprämien oder assimilierten Prämien einer bestimmten Anteilsklasse nach ihrer Ausgabe oder einer Kapitaleinlage ohne Ausgabe von Anteilen durch einen Gesellschafter, welcher im Besitz einer bestimmten Anteilskasse ist, werden einem Anteilsprämienkonto oder einem assimilierten Konto oder einem Kapitaleinzahlungskonto zugewiesen, die der betreffenden Klasse von Anteilen der Gesellschaft entspricht; jeweils das Anteilsprämienkonto der Klasse A oder eines assimilierten Konto oder eines Kapitaleinzahlungskonto der Klasse A dessen Betrag nur den Inhabern von Anteilen der Klasse A zur Verfügung steht und das Anteilsprämienkonto der Klasse B oder einem assimilierten Konto oder einem Kapitaleinzahlungskonto, dessen Betrag nur den Inhabern von Anteilen der Klasse B zur Verfügung steht.

Jegliche Ausschüttung oder Sacheinlage auf ein Anteilsprämienkonto oder auf ein assimiliertes Konto oder auf ein Kapitaleinzahlungskonto, die gemäß dem luxemburgischen Recht oder den Buchführungsvorschriften gemacht wird, soll angeben welche Anteilsklasse es betrifft, wobei die Geschäftsführung die Befugnis hat die Zuteilung von Anteilsprämien an eine bestimmte Anteilsklasse zu bestätigen

insofern nicht anderes angegeben wurde. Verfügbare Anteilsprämien oder assimilierten Konten oder Kapitaleinlagen können gemäß den Bedingungen der vorliegenden Satzung verteilt werden.“

Kapitalstruktur

Die Versammlung hat einstimmig anerkannt, dass das Gesellschaftskapital ab jetzt hundertfünfundzwanzigtausend Euro (EUR 125.000) beträgt, vertreten durch (i) viertausendneunhundertsechszwanzig (4.926) Klasse A Anteile mit einem Nominalwert von je fünfundzwanzig Euro (EUR 25), sowie (ii) vierundsiebzig (74) Klasse B Anteile mit einem Nominalwert von je fünfundzwanzig Euro (EUR 25), wie folgt:

Name des Gesellschafters	Anzahl der Klasse A Anteile	Anzahl der Klasse B Anteile
Athena Super Topco S.à r.l.	4.925	74
Cobalt Investment S.à r.l.	1	0
TOTAL	4.926	74

Nachdem kein weiterer Punkt auf der Tagesordnung war, wurde die Sitzung geschlossen.

Kosten

Die durch die Gesellschaft zu tragenden Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Gebühren jeglicher Art werden auf ungefähr eintausendfünfhundertEuro (EUR 1.500) geschätzt.

Der unterzeichnende Notar, der die englische Sprache versteht und spricht, erklärt hiermit, dass, auf Antrag der erschienenen Partei, die vorliegende Urkunde in englischer Sprache ausgefertigt wird, gefolgt von einer deutschen Übersetzung, auf Antrag derselben erschienenen Person ist im Fall von Abweichungen zwischen dem englischen und deutschen Text die englische Fassung maßgebend.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxembourg, am vorgenannten Tag.

Nach Verlesung des Dokuments an die erschienene Person hat diese gemeinsam mit dem Notar die vorliegende Urkunde unterzeichnet.

Gezeichnet: S. CHABOT, V. DE BAGNEAUX, C. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 20 juillet 2015. Relation: 1LAC/2015/22854. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

FUER GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, zwecks Hinterlegung im Handels- und Gesellschaftsregister und zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 04. August 2015.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2015133479/223.

(150144342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

JP & FM S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1244 Luxembourg, 129, rue Jean-François Boch.

R.C.S. Luxembourg B 199.138.

—
STATUTS

L'an deux mille quinze, le trente juillet.

Par-devant Maître Danielle KOLBACH, notaire de résidence à Redange-sur-Attert.

A COMPARU:

Madame Virginie PIERRU, clerc de notaire, demeurant professionnellement au 66, Grand-Rue L-8510 Redange-sur-Attert, agissant en tant que mandataire de:

1. Madame Fernanda da Conceicao CARVALHO DE MATOS, femme d'ouvrage, demeurant à L-1244 Luxembourg, 129, rue Jean-François Boch, et

2. Monsieur Joao Paulo DE MATOS, maçon, demeurant à L-1244 Luxembourg, 129, rue Jean-François Boch en vertu de deux (2) procurations données sous seing privé.

Lesquelles procurations, après avoir été paraphées «ne varietur» par la mandataire des comparants et par le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Les comparants, représentés comme ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée à constituer.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présents une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois en vigueur et par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de JP&FM S.à r.l.

Art. 3. La société a pour objet l'achat et la vente de matériel audiovisuel ainsi que l'installation et le montage.

La société pourra effectuer toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. La société pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La société prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits, pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent et qui sont susceptibles de promouvoir son développement ou extension.

Art. 4. Le siège social est établi dans la Commune de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision des associés.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète des circonstances anormales. Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert de siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 5. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,-EUR), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément de tous les associés.

Art. 8. La société n'est pas dissoute par le décès, l'incapacité, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

Art. 9. Les créanciers personnels, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et à tout moment révocables par l'assemblée des associés.

Chaque gérant est nommé pour une période indéterminée.

En cas de gérant unique, la société est engagée par la signature individuelle de celui-ci, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application, c'est-à-dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la société.

Art. 13. En cas de pluralité de gérants, les décisions des gérants sont prises en réunions du conseil de gérance.

Tout gérant peut assister à une réunion du conseil de gérance s'il intervient par téléphone, vidéoconférence, ou tout autre moyen de télécommunication approprié et permettant à toutes les personnes participant à la réunion de communiquer à un même moment.

La participation à une réunion du conseil de gérance par de tels moyens est réputée équivalente à une participation en personne.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les gérants auront le même effet que les résolutions prises en conseil de gérance.

Dans ce cas, les résolutions ou décisions doivent être expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication approprié.

Art. 14. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, au trente-et-un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 17. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication des comptes annuels pendant les quinze jours qui précéderont son approbation.

Art. 18. L'excédent favorable du compte des profits et pertes, après déduction des frais généraux, charges sociales, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront prélevés et affectés à la réserve légale. Ces prélèvements et affectations cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé. Le solde est à la libre disposition des associés.

Art. 19. Les gérants peuvent, à tout moment pendant l'année fiscale, décider de distribuer des dividendes intérimaires, en se conformant aux dispositions légales.

Art. 20. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

Disposition transitoire:

Le premier exercice commencera aujourd'hui et se terminera le 31 décembre 2015.

Souscription et libération:

Les cent (100) parts sociales ont toutes été souscrites comme suit:

Associés	Nombre de parts sociales	Libérations
Mme Fernanda da Conceicao CARVALHO DE MATOS, prénommée	25	3.125,- EUR
M. Joao Paulo DE MATOS, prénommé	75	9.375,- EUR
Total	100	12.500,- EUR

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées moyennant apport en numéraire, de sorte que le montant de douze mille cinq cents euros (12.500,-EUR) est dès à présent à la libre disposition de la Société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et changes, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué à environ mille cinq cents euros (1.500,- EUR).

Décisions des associés:

Immédiatement après la constitution de la Société les associés, représentés comme ci-avant et représentant l'intégralité du capital social, ont pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des gérants est fixé à deux (2).
- 2.- Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

Gérant administratif:

Madame Fernanda da Conceicao CARVALHO DE MATOS, prénommée.

Gérant technique:

Madame Susanne VIEIRA, secrétaire, demeurant à L-1244 Luxembourg, 129, rue Jean-François Boch.

3.- La société se trouve engagée par la signature individuelle d'un des gérants jusqu'à concurrence de la somme de cinq mille euros (5.000,- EUR), au-delà de cette somme par la signature conjointe des gérants.

4.- L'adresse de la société est fixée à L-1244 Luxembourg, 129, rue Jean-François Boch.

DONT ACTE, fait et passé à Redange-sur-Attert, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparants, connus du notaire par son nom, prénoms usuels, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: V. PIERRU, D. KOLBACH.

Enregistré à Diekirch Actes Civils le 3 août 2015. Relation: DAC/2015/12930. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): J. THOLL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Redange-sur-Attert, le 7 août 2015.

Référence de publication: 2015135834/135.

(150147306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Aerium Septem Properties 7 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 188.452.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2015.

Référence de publication: 2015133491/10.

(150145183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

AI Eskimo (Luxembourg) Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 172.631.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 août 2015.

Référence de publication: 2015133493/10.

(150144169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

AI Eskimo (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 170.268.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 04 août 2015.

Référence de publication: 2015133494/10.

(150144172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

AI Eskimo & Cy S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 170.383.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 04 août 2015.

Référence de publication: 2015133495/10.

(150144171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

AIMG S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 114.907.

Veuillez prendre note de la démission du gérant suivant avec effet du 07 août 2015:

- Manacor (Luxembourg) S.A., gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TMF Luxembourg S.A.

Signatures

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2015135440/14.

(150147370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

AI Eskimo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 170.327.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 04 août 2015.

Référence de publication: 2015133496/10.

(150144170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

AI Global Investments & CY S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 140.619.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Belvaux, le 5 août 2015.

Référence de publication: 2015133497/10.

(150145519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

AK Jet S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2412 Luxembourg, 38, Rangwee.
R.C.S. Luxembourg B 152.965.

EXTRAIT

Il est porté à la connaissance de tous:

Qu'il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} juillet 2015 que:

1- Le siège social a été transféré du: L-1528 Luxembourg, 8A, boulevard de la foire au 38, Rangwee L-2412 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2015.

Référence de publication: 2015133498/13.

(150144758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

Goodman Navy Logistics (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 28, boulevard d'Avranches.
R.C.S. Luxembourg B 171.077.

Extrait des résolutions en date du 5 août 2015:

1. Il est mis fin en date du 6 mai 2015 au mandat de gérant à savoir:

M. Philippe Van der Beken

2. Le gérant suivant est nommé en date du 6 mai 2015 et cela pour une durée illimitée:

M. Emmanuel Vander Stichele, né le 3 juillet 1971 à Brugge (Belgique), de résidence professionnelle: 28, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg;

- Le conseil de Gérance se compose comme suit:

M. Dominique Prince

M. Emmanuel Vander Stichele

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Christina Mouradian

Mandataire

Référence de publication: 2015134747/21.

(150145864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

ALM Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 22, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 149.616.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2015.

Référence de publication: 2015133501/10.

(150144996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

Bee First Finance S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 179.996.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2015133539/10.

(150145093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

Athamor Gestion Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 140.728.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015133516/9.

(150144928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

Beech Tree S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 85.327.

—
Les états financiers consolidés au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015133540/10.

(150145353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

BM Constructions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 118, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 106.782.

—
L'an deux mille quinze, le trente juillet.

Par-devant Nous Maître Patrick SERRES, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BM Constructions S.A., ayant son siège social à L-5367 Schuttrange, 118, rue Principale, inscrite sous le numéro B 106.782 auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Paul Decker de résidence à Luxembourg du 18 mars 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 766, du 1^{er} août 2005.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Alessandro MISS, chef d'entreprise, demeurant professionnellement à Schuttrange.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Fernand SASSEL, expert-comptable, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Besnik RUGOVA, chef d'entreprise, avec adresse professionnelle à Schuttrange. Monsieur le Président expose ensuite:

I. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1) Réduction du capital social de la société d'un montant de trente-trois mille trois cents euros (33.300.- EUR), pour le ramener du montant actuel de cent mille euros (100.000.- EUR) à un montant de soixante-six mille sept cents euros (66.700.- EUR), conformément à l'article 69-2 de la loi sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, par retrait et annulation de trois cent trente-trois (333) actions propres, rachetées par la Société en vertu d'une autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

2) Augmentation du capital social à concurrence de cent euros (100.- EUR) pour le porter de son montant actuel de soixante-six mille sept cents euros (66.700.- EUR) au montant de soixante-six mille huit cents euros (66.800.- EUR) par la création et l'émission d'une (1) action d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR), la nouvelle action jouissant des mêmes droits et obligations que les actions précédemment annulées.

3) Modification subséquente du premier alinéa de l'article 5 des statuts.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le bureau de l'assemblée, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement. Il ressort de cette liste de présence que l'intégralité du capital social de la société est dûment représentée à l'assemblée.

L'assemblée a approuvé l'exposé de Monsieur le président et après avoir reconnu qu'elle était régulièrement constituée et après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix, et sans abstentions, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de réduire le capital social de la société à concurrence d'un montant de trente-trois mille trois cents euros (33.300.- EUR), pour le ramener du montant actuel de cent mille euros (100.000.- EUR) à un montant de soixante-six mille sept cents euros (66.700.- EUR), conformément à l'article 69-2 de la loi sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, par retrait et annulation de trois cent trente-trois (333) actions propres, rachetées par la Société en vertu d'une autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de cent euros (100.- EUR) pour le porter de son montant actuel de soixante-six mille sept cents euros (66.700.-EUR) au montant de soixante-six mille huit cents euros (66.800.- EUR), par la création et l'émission d'une (1) action d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR), la nouvelle action jouissant des mêmes droits et obligations que les actions précédemment annulées.

Souscription et libération

Monsieur Besnik RUGOVA, chef d'entreprise, avec adresse professionnelle à Schuttrange a déclaré souscrire la nouvelle action d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) et libérer intégralement l'action souscrite par un apport en numéraire moyennant un versement d'un montant de cent euros (100.-EUR).

Preuve de ce paiement est donnée au notaire soussigné, de sorte que la somme de cent euros (100.- EUR) se trouve à l'entière disposition de la société.

Troisième résolution

L'assemblée décide, suite aux résolutions précédentes, de modifier l'article 5 premier alinéa des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5. (premier alinéa).** Le capital social est fixé à soixante-six mille huit cents euros (66.800,- EUR), représenté par six cent soixante-huit (668) actions d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) chacune.»

Dont acte, fait et passé à Schuttrange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les membres du bureau ont signé avec Nous, notaire la présente minute.

Signé: A. MISS, F. SASSEL, B. RUGOVA, Patrick SERRES.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 31 juillet 2015. Relation: GAC/2015/6628. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 05 août 2015.

Référence de publication: 2015134479/69.

(150145671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

Belle-Ile S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 2, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 168.921.

Par la présente, je suis au regret de vous informer que je démissionne de mon mandat de gérant de la société à responsabilité limitée Belle-Ile.

A Luxembourg, le 20 mai 2015.

Aymeric Kempf.

Référence de publication: 2015133543/10.

(150144323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

Black & Decker International Holdings B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège de direction effectif: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 68.227.

Les comptes consolidés de la maison mère Stanley Black & Decker, Inc. au 3 janvier 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015133551/10.

(150144399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

Bartok Capital S.A. S.P.F., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

R.C.S. Luxembourg B 188.717.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2015.

Référence de publication: 2015133562/10.

(150144908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

Belma S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.862.500,00.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 12.274.

L'an deux mille quinze, le vingt-huitième jour de juillet,

Par-devant, Maître Danielle KOLBACH, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

- STICHTING ADMINISTRATIEKANTOOR BELMA, une fondation néerlandaise ayant son siège statutaire au 71 Haaksbergweg, 1101 BR Amsterdam Zuid-Oost, Pays-Bas et inscrite auprès du registre des sociétés sous le numéro 56627327, détenant 3.850 (trois mille huit cent cinquante) parts sociales de la Société, ici représentée par Monsieur Geert DIRKX, administrateur de sociétés, né le 10 octobre 1970 à Maaseik (Belgique) et résidant professionnellement à L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Kapellen le 23 juillet 2015

- Johan Gerard DE JONG, demeurant à Ercalaan 19, 2920 Kalmthout, Belgique, détenant 16.800 (seize mille huit cents) parts sociales de la Société, ici représenté par Monsieur Geert DIRKX, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Anvers le 22 juillet 2015

- Vincent Robert DE JONG, demeurant à Sint-Laureisstraat 69, 2018 Anvers, Belgique, détenant 16.800 (seize mille huit cents) parts sociales de la Société, ici représenté par Monsieur Geert DIRKX, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Anvers le 22 juillet 2015

Lesquelles procurations, paraphées "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Les comparants, représentés comme dit ci-dessus, ont demandé au notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Que la société à responsabilité limitée BELMA S.à r.l. ayant son siège social au 31, rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 12 274, a été constituée sous la dénomination sociale «BELMA S.A.» suivant acte reçu par Maître Nicolas-Jean POOS, alors notaire résidant à Luxembourg en date du 26 août 1974, acte publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 221 du 31 octobre 1974 (la Société).

Que les statuts ont été modifiés en dernier lieu par un acte reçu par Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg en date du 30 décembre 2014, acte publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 859, page 41197 du 28 mars 2015.

Que le capital de la Société est fixé à neuf millions trois cent soixante-deux mille cinq cents euros (EUR 9.362.500,-) représenté par 37.450 (trente-sept mille quatre cent cinquante) parts sociales sans désignation de valeur nominale, libérées intégralement.

Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

- 1) Transfert du siège social de la Société au 11, rue de l'Industrie, L-8399 Windhof.
- 2) Modification conséquente de l'article 3 des statuts.
- 3) Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de EUR 3.500.000,- (trois millions cinq cent mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 9.362.500,- (neuf millions trois cent soixante-deux mille cinq cents euros) à EUR 12.862.500 (douze millions huit cent soixante-deux mille cinq cents euros) par émission de 14.000 (quatorze mille) nouvelles parts sociales sans désignation de valeur nominale jouissant des mêmes droits et avantages que les parts sociales existantes.
- 4) Souscription et libération en nature de l'augmentation de capital par l'apport des actions de la société TIROL INVESTMENTS LIMITED.
- 5) Modification conséquente de l'article 5 des statuts.
- 6) Divers.

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente assemblée, celle-ci est régulièrement constituée et peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Sur ce, les associés représentés comme indiqués ci-dessus, ont requis le notaire instrumentaire, d'acter ce qui suit:

Première résolution

Les associés décident de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle pour l'établir au 11, rue de l'Industrie, L-8399 Windhof.

Deuxième résolution

Suite à la précédente résolution, les associés décident de modifier la première phrase de l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 3.** Le siège social de la Société est établi dans la municipalité de Koerich, Grand-Duché de Luxembourg.»

Troisième résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de EUR 3.500.000,- (trois millions cinq cent mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 9.362.500,- (neuf millions trois cent soixante-deux mille cinq cents euros) à EUR 12.862.500,- (douze millions huit cent soixante-deux mille cinq cents euros) par émission de 14.000 (quatorze mille) nouvelles parts sociales sans désignation de valeur nominale jouissant des mêmes droits et avantages que les parts sociales existantes, augmentation souscrite et libérée en nature comme suit, avec l'accord des associés existants qui ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription:

Souscription - Paiement

Les apports en nature effectués sont les suivants:

1) Intervient alors Monsieur Johan Gerard DE JONG, demeurant à Bosruiterlei 1, 2950 Kapellen, Belgique, ici représenté par Monsieur Geert DIRKX, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Kapellen le 21 juillet 2015.

Laquelle procuration, paraphée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps,

Qui déclare souscrire aux 14.000 (quatorze mille) nouvelles parts sociales et de les libérer intégralement par apport en nature

- de 7 (sept) Ordinary Shares de la société TIROL INVESTMENTS LIMITED, une société de Guernesey ayant son siège social à Trafalgar Court 2nd Floor, East Wing Admiral Park, St Peter Port, Guernesey GY1 3EL, enregistrée au registre des sociétés sous le numéro 19428, apport évalué à la somme de EUR 6.150,- (six mille cent cinquante euros) et

- de 2.790 (deux mille sept cent quatre-vingt-dix) Unclassified Shares de la société TIROL INVESTMENTS LIMITED, prénommée, apport évalué à la somme de EUR 2.451.330,- (deux millions quatre cent cinquante-et-un mille trois cent trente euros)

- de 1.528 (mille cinq cent vingt-huit) Redeemable Preference Shares de la société TIROL INVESTMENTS LIMITED, prénommée, apport évalué à la somme de EUR 1.342.520,- (un million trois cent quarante-deux mille cinq cent vingt euros).

Effectivité de l'apport

La preuve des apports susmentionnés par Monsieur Johan Gerard DE JONG a été rapportée au notaire instrumentant.

Le souscripteur a également déclaré que les apports sont libres de tout privilèges, dettes ou gages et qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert des apports à la Société.

L'évaluation des actions apportées dans le cadre de la présente augmentation de capital social a été réalisée sur base de la valeur nette corrigée de TIROL INVESTMENTS LIMITED au 30 juin 2015.

Une copie du rapport d'évaluation détaillé ci-dessus, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des associés et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

Quatrième résolution

Suite à la précédente résolution, les associés décident de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social est fixé à EUR 12.862.500,- (douze millions huit cent soixante-deux mille cinq cents euros) représenté par 51.450 (cinquante-et-un mille quatre cent cinquante) parts sociales sans désignation de valeur nominale, libérées intégralement.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

126141

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de cette augmentation de capital, s'élève à environ trois mille trois cents euros (EUR 3.300,-).

DONT ACTE, fait et passé à Redange-sur-Attert, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, ce dernier a signé avec le notaire, la présente minute.

Signé: G. DIRKX, D. KOLBACH.

Enregistré à Diekirch A.C., le 29 juillet 2015. Relation: DAC/2015/12743. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Jeannot THOLL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la Société sur sa demande.

Redange-sur-Attert, le 04 août 2015.

Référence de publication: 2015133565/109.

(150144356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

Beneshare Xpress Logistics (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

R.C.S. Luxembourg B 111.838.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 juin 2015.

Référence de publication: 2015133567/10.

(150144498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

M&A Investment Advisor (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 4, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 183.432.

EXTRAIT

Monsieur Gary Kneip a démissionné de ses fonctions de gérant de la société avec effet au 13 octobre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2015.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2015133960/13.

(150144368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

Crown Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 19.892,10.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 185.186.

EXTRAIT

En date du 4 août 2015, les associés ont pris les résolutions suivantes:

- La révocation de Jean-Marc McLean en tant que gérant B, est approuvée avec effet au 29 juillet 2015;
- Peter Lundin, avec adresse professionnelle au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est élu nouveau gérant B de la société avec effet au 29 juillet et ce jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2015.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 4 août 2015.

Référence de publication: 2015134534/15.

(150146484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

Building and Office Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8A, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 34.384.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015133587/10.

(150144543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

C.A.S. Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 68.168.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 août 2015.

Severine Canova.

Référence de publication: 2015133589/10.

(150145050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

Carmignac Distribution Internationale -Luxembourg (CDIL) S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**Capital social: EUR 12.400,00.**

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 150.256.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Carmignac Distribution Internationale Luxembourg (CDIL) S.à r.l.

Référence de publication: 2015133599/11.

(150145031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

Carmignac Distribution Internationale -Luxembourg (CDIL) S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**Capital social: EUR 12.400,00.**

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 150.256.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Carmignac Distribution Internationale Luxembourg (CDIL) S.à r.l.

Référence de publication: 2015133600/11.

(150145032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

Century Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 107.186.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Century Holdings S.à r.l.**Un mandataire*

Référence de publication: 2015133606/12.

(150144260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein, Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-9251 Diekirch, 38, rue Edmond-Jean Klein.

R.C.S. Luxembourg B 109.573.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015133607/10.

(150145029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

Clémentine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 6, rue Emile Lavandier.

R.C.S. Luxembourg B 112.559.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 août 2015.

Référence de publication: 2015133609/10.

(150145605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

Compagnie Financière des Transports Internationaux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 47.697.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015133612/9.

(150144660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

Conlis Capital, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 62, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 198.476.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 août 2015.

Référence de publication: 2015133614/10.

(150145566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

Dentsply Acquisition S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 3.700.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 163.262.

Veillez prendre note que le siège social de l'associé de la Société, Denstply Holdings S.à r.l est situé au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg depuis le 7 octobre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2015.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour Dentsply Acquisition S.à r.l.

Un Mandataire

Référence de publication: 2015134606/15.

(150145933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

EFE (Investments-II) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 153.194.

Les comptes annuels au 30 juin 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28.07.2015.

TMF Luxembourg S.A.

Signatures

Référence de publication: 2015133713/12.

(150144694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

Musikus, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-7620 Larochette, 9-11, rue de Mersch.
R.C.S. Luxembourg B 147.327.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015134005/10.

(150144184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

MD International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 108, avenue du X Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 191.849.

Koordinierte Statuten hinterlegt beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, den 27. Juli 2015.

Référence de publication: 2015133988/10.

(150145480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

Mersch & Schmitz Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8279 Holzem, 26, route de Capellen.
R.C.S. Luxembourg B 89.887.

Les Comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 31/07/2015.

Pour MERSCH & SCHMITZ SERVICES S.à r.l.

J. REUTER

Référence de publication: 2015133994/12.

(150144835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

Exeter/Gic UK Property 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 196.812.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 6 août 2015.

Référence de publication: 2015134662/10.

(150146829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.
